

AFFAIRES

Les déformations de la CESAMM

Décidément, tout le monde veut se faire du capital politique sur le dos de l'avenir aéroportuaire de Montréal. La semaine dernière, il y a eu le dérapage de la sénatrice Céline Hervieux-Payette qui apportait, comme solution au litige, un projet, poussiéreux et non étudié, de liaison ferroviaire rapide. Hier, c'était au tour de la Coalition élargie au soutien de l'aéroport de Montréal-Mirabel (CESAMM) de présenter une interprétation pour le moins déformante, pour ne pas dire erronée, de la position du ministre fédéral des Transports dans ce dossier. Si, du côté des pro-Mirabel, c'est le genre de débat public que l'on souhaite pour trouver une (autre) solution à la dualité aéroportuaire montréalaise...

CESAMM émettait hier un communiqué coiffé du titre «Le ministre Anderson confirme qu'il n'a pas l'intention de modifier l'entente qui lie le gouvernement fédéral à l'aéroport de Montréal». La Coalition a repris les extraits d'une lettre qui faisaient bien son affaire. «Le ministre confirme qu'il ne permettra pas à ADM de faire indirectement ce qu'elle ne peut faire directement», s'est exclamé le maire de Mirabel, Hubert Meilleur. Cette lettre faisait pourtant référence à un envoi antérieur du même ministre des Transports à un représentant de la CESAMM, une lettre datée du 25 juin 1996 dans laquelle M. Anderson disait tout le contraire en réitérant justement son appui à la décision d'ADM (voir autre texte en page B 2).



Gérard Bérubé

En clair, M. Anderson n'a pas l'intention de modifier l'entente tout simplement parce que, à ses yeux, il n'a pas à le faire. En clair, M. Anderson n'a pas l'intention de modifier l'entente tout simplement parce qu'il considère qu'ADM a plein de pouvoirs. Et il ne peut reprendre le bail d'ADM pour y apporter les modifications appropriées sans ouvrir une véritable boîte de Pandore et s'embourber dans un nouveau dédale juridique. Il a donc bien manœuvré pour éviter le piège.

Le ministre Anderson va plus loin dans sa missive du 25 juin 1996 adressée à un coordonnateur de la CESAMM. «D'après les informations que la corporation ADM m'a communiquées à ce jour, la proposition de libéralisation de l'attribution des vols réguliers internationaux entre Dorval et Mirabel ne contrevient [nullement] aux clauses et conditions inscrites au bail. Par conséquent, vous comprendrez que je ne puisse intervenir dans la décision d'affaires d'ADM.» Et dire que le juge Viau, de la Cour supérieure, a reproché à ADM et à son président, Jacques Auger, d'avoir caché de l'information ou de n'avoir présenté que les versions favorables à son projet visant à permettre aux transporteurs qui le désirent de rapatrier, à Dorval, leurs vols réguliers internationaux!

Le communiqué de la CESAMM, émis hier, renferme plusieurs autres biais qui relèvent d'une incompréhension du mode de fonctionnement de l'industrie de l'aviation civile. La Coalition commente la décision d'Air Canada de ne pas aller de l'avant avec ses liaisons sans escale sur Francfort et Tel-Aviv en invitant les décideurs à ne pas céder à ce chantage. «Tant que Montréal aura une clientèle pour ce type de vols, il y aura quelqu'un pour desservir la communauté.» Pourtant, Lufthansa n'a-t-il pas démontré qu'un lien Francfort-Montréal ne pouvait être exploité de manière rentable pour une compagnie de vols réguliers sans la présence d'une clientèle d'affaires? Air Canada faisait justement le pari de pouvoir rétablir ce lien de manière rentable, mais en s'alimentant de passagers en provenance des autres plaques tournantes nord-américaines. Mais sans le rétablissement d'un réseau de correspondances à Dorval, le pari ne peut être tenu.

La CESAMM va plus loin en se référant à la façon dont les vols internationaux sont attribués par le gouvernement fédéral. «Le gouvernement oblige les transporteurs à offrir leur service ou à céder leurs droits sur ce service. C'est en outre la raison qui a amené le Canadien à rétablir sa liaison Montréal-Rome à partir de Mirabel, puisque d'autres transporteurs étaient prêts à prendre la relève.»

Cette affirmation témoigne, encore une fois, d'une incompréhension des mécanismes de la politique fédérale en matière de partage des routes internationales. La CESAMM fait référence au principe du «use it or lose it» encaissé dans la loi. Sauf que l'une des grandes failles de cette loi, c'est que le droit accordé au transporteur ne fait pas de distinction entre les villes canadiennes et la destination desservie. Le droit s'applique en partance de n'importe quelle ville au Canada, sans égard aux villes canadiennes desservies.

L'élimination, par le Canadien, de la desserte sans escale Montréal-Italie a justement eu pour effet d'afficher au grand jour ce dysfonctionnement de la politique fédérale en matière de partage des routes internationales. Même si Air Canada s'est présenté en reprenant la route, le Canadien ne pouvait perdre ses droits tant qu'il maintenait son service, selon les paramètres prescrits, entre le Canada et l'Italie, même si Montréal, abritant la deuxième communauté italienne au pays, pouvait très bien soutenir un lien sans escale avec ce pays. Ce n'est qu'à coups de pressions politiques, de menaces et d'un retour d'ascenseur d'Ottawa que le Canadien a accepté de rétablir un service minimal à partir de Montréal, et ce, non pas sans avoir au préalable demandé une dérogation pour reprendre ce service à partir de Dorval, et non de Mirabel.

Le Mouvement Desjardins, actionnaire majoritaire de la Banque Laurentienne, entendait voter contre les cinq propositions d'Yves Michaud lors de l'assemblée annuelle de la banque. Mais le vote n'a finalement pas eu lieu et M. Michaud a porté plainte à la Commission des valeurs mobilières.

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

La Banque Laurentienne n'a finalement pas soumis les propositions d'Yves Michaud, pourtant contenues dans sa circulaire, au vote de ses actionnaires lors de son assemblée annuelle tenue hier.

À la fin de son intervention devant cette assemblée, Yves Michaud, informé que le Mouvement Desjardins, l'actionnaire majoritaire de la Banque Laurentienne, allait voter contre ses propositions, est sorti sans attendre le vote. «Vous me faites perdre ici une première bataille [...] Vous comprendrez que je sorte de cette réunion de ce pas, sans attendre les résultats d'un vote que je risquerai d'interpréter comme déshonorant», a-t-il dit. «La cause est entendue. Alea jacta est», a ajouté M. Michaud.

Le président du conseil d'administration de la Banque Laurentienne, Humberto Santos, a estimé qu'en l'absence d'un proposeur, il n'y avait pas de propositions en bonne et due forme devant l'assemblée, et que la tenue d'un vote n'était plus nécessaire.

Hier, au cœur de l'après-midi, M. Michaud est revenu à la charge, signalant au Devoir qu'il n'avait pas retiré ses propositions et que, même en l'absence du proposeur, les propositions devaient être soumises au vote en vertu de la Loi des banques et de la Loi des valeurs mobilières. À cet égard, M. Michaud a indiqué qu'il avait porté plainte à la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) pour cette infraction commise à la tenue d'une assemblée d'actionnaires.

Quoi qu'il en soit, le sort réservé aux cinq propositions de M. Michaud était connu d'avance puisque le Mouvement Desjardins, qui détient 56 % des actions de la Banque Laurentienne, avait décidé de voter contre, conformément au

Assemblée annuelle de la Banque Laurentienne

Les propositions d'Yves Michaud sont rejetées... sans vote



SOURCE BANQUE LAURENTIENNE
Le président du conseil d'administration de la Banque Laurentienne, Humberto Santos.

souhait du conseil d'administration de la banque.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi l'assemblée, M. Santos, qui représente Desjardins au conseil de la Banque Laurentienne, a expliqué que le mouvement coopératif a exprimé il y a trois ans son «intention de laisser la banque se gérer elle-même». C'était donc au conseil de la banque de décider du sort des propositions de M. Michaud, question de ne pas s'ingérer dans les affaires de sa filiale, a-t-il soutenu en substance.

Le président et chef de la direction de la Banque Laurentienne, Henri-Paul Rousseau, a indiqué que la banque respectait déjà l'essentiel des exigences contenues dans les propositions de M. Michaud. La présidence du conseil et celle de la banque sont assumées par deux personnes, MM. Santos et Rousseau; la rémunération de M. Rousseau ne dépasse pas vingt fois la moyenne des salaires des employés; le conseil est composé en majorité de membres sans liens

avec Desjardins, et il n'y a pas de programme de prêts à la haute direction de la banque outre le programme qui s'applique à l'ensemble des employés. Enfin, la Banque Laurentienne ne limite pas le mandat des administrateurs à dix ans, comme le propose M. Michaud, mais ils sont soumis à une «auto-évaluation» et leur performance est évaluée régulièrement par un comité de nomination et de régie d'entreprise.

Récriminations syndicales

Par ailleurs, la présidente du Syndicat des employés et employés professionnels-les et de bureau (FTQ) et actionnaire de la banque, Claude Grenier, a fait une longue intervention à la période de questions prévue à l'assemblée. Bien que la grève ait été évitée et que la convention collective ait été paraphée en décembre dernier, les relations de travail ne sont pas harmonieuses à la Banque Laurentienne, a-t-elle rappelé, accusant la direction de l'institution de ne pas respecter le contrat de travail.

L'essentiel du problème vient de l'intégration d'un plus grand nombre de «conseillers financiers» qui remplacent les «officiers de prêts» syndiqués. La banque souhaite l'établissement d'une accréditation distincte pour ces conseillers financiers dont une partie de la rémunération est payable à la commission. Or, soutient Mme Grenier, les tâches liées à l'une ou l'autre des fonctions se recoupent et l'affaire doit être entendue devant le Conseil canadien des relations de travail.

C'est sur la redéfinition des fonctions au sein de la banque que repose un large pan de la stratégie de la Banque Laurentienne. L'institution mise sur la «desintermédiation financière», a souligné M. Rousseau, c'est-à-dire la réduction du nombre de caissiers ou caissières remplacés par des guichets automatiques et la réorientation des ressources vers les conseillers financiers.

Au cours de l'année 1996, la Banque Laurentienne a haussé son rendement sur l'avoir des actionnaires ordinaires à 11,3 % avec un revenu net record de 50 millions de dollars. Pour 1997, la direction de la banque vise un rendement sur l'avoir d'au moins 12 %. Au premier trimestre de 1997, ce rendement a atteint 12,7 %, la cinquième hausse en autant de trimestres.

AVOIR UTRES INFORMATIONS EN PAGE B-2

Internet

La prochaine génération est déjà là

La National Science Foundation s'allie à MCI pour développer un super-réseau de pointe

ISABEL PARENTHOEN
AGENCE FRANCE-PRESSE

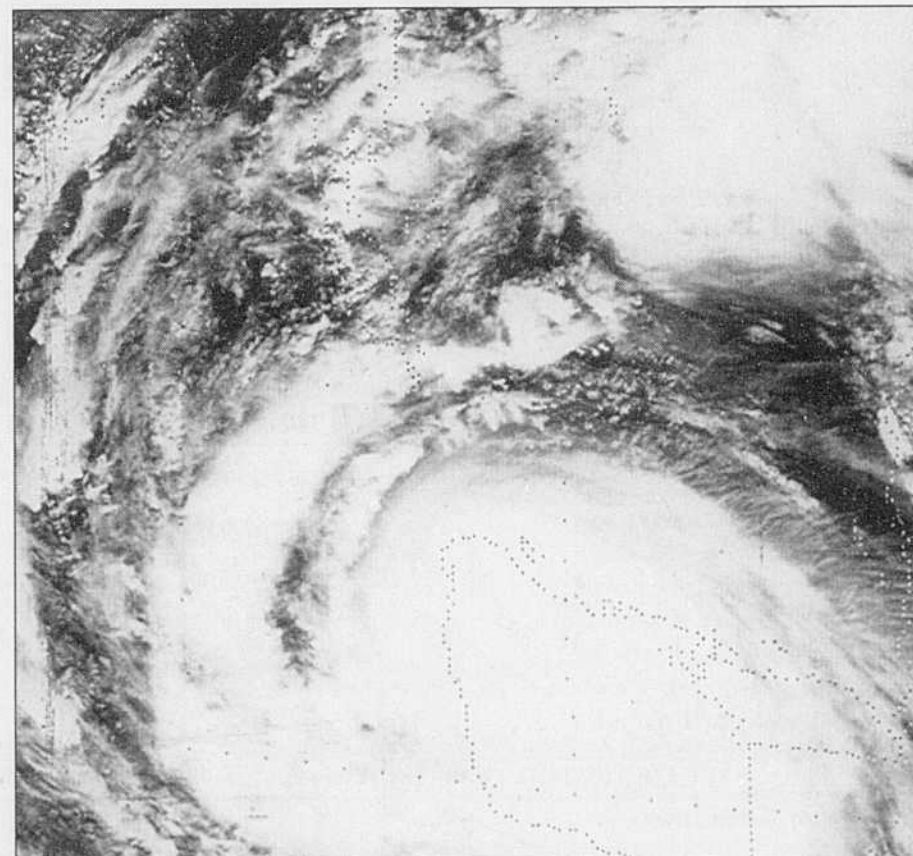
Washington — Dans une salle vitrée de l'université de l'Illinois, les scientifiques évoluent au sein d'une molécule, ou d'une galaxie. À l'aide d'un gant électronique, ils manipulent à leur gré ces images virtuelles en trois dimensions grâce... à Internet.

La fabuleuse capacité de calcul nécessaire pour de telles projections — comme celle qui figure une collision entre notre galaxie et la nébuleuse voisine d'Andromède — est née de la puissance conjuguée de plusieurs super-ordinateurs travaillant en simultané aux quatre coins des États-Unis.

Pour les relier, les chercheurs de l'université de l'Illinois utilisent Internet. Mais loin de la lenteur et des embouteillages du trafic sur le réseau mondial, ils empruntent les autoroutes dégagées de l'Internet de la prochaine génération. Ce réseau privilégié, appelé Very-High-Performance Backbone Network Service (VBNS), relie cinq centres américains d'enseignement supérieur dotés d'un super-ordinateur en une gigantesque boucle de 22 400 kilomètres.

L'initiative a été lancée en avril 1995 par la National Science Foundation (NSF), l'agence fédérale américaine de promotion de la recherche, afin de «rendre à la communauté scientifique un peu de ce qu'elle avait donné» au public avec Internet et le World Wide Web, souligne un porte-parole de la NSF, Beth Gaston.

Le fantastique essor d'Internet repose en effet sur une histoire sans cesse renouvelée, celle d'une invention à l'usage de scientifiques léguée à des fins commerciales. Issu de l'Arpanet, réseau sans tête développé par le Pentagone pendant la guerre froide pour ne pas offrir la vulnérabilité d'une intelligence centralisée, Inter-



ASSOCIATED PRESS

Les projets retenus par la National Research Foundation pour le super-réseau Internet vont d'une étude sur les changements dans la végétation du globe à une recherche sur les turbulences atmosphériques.

net a gagné son statut d'instrument de communication aux mains des universitaires, dont il transmettait le courrier électronique.

Le World Wide Web, partie du réseau capable de transporter des images et du son, est quant à lui né en 1993 au CERN, le laboratoire européen de physique nucléaire à Genève, pour les besoins de ses chercheurs.

Les propriétés multimédias du Web

n'auraient enfin jamais suffi à assurer son ascension commerciale sans un logiciel nommé Mosaic, écrit par des étudiants, qui a rendu la navigation sur le réseau accessible aux novices.

Accord avec MCI

Pour développer la prochaine génération d'Internet, la NSF a passé un accord de 50 millions sur cinq ans avec la compagnie de télécommunications MCI. L'infra-

structure demeure la propriété de MCI, mais l'agence fédérale fixe les buts à atteindre et définit le rythme de déploiement du réseau. Elle détermine ainsi qui a droit à être relié au VBNS. Les projets retenus vont d'une étude sur les changements dans la végétation du globe à une recherche sur les turbulences atmosphériques, ou à la mise au point d'un programme pour relier toutes les banques de données existantes sur les structures cellulaires.

Pour MCI, le super-réseau est «un prototype, un terrain d'essai de la technologie la plus en pointe», souligne un porte-parole de la compagnie, Robert Hoskins.

Les câbles de fibre optique sont, pour l'essentiel, déjà en place, partie du réseau de téléphone de MCI. L'acheminement à très grande vitesse des données est l'œuvre de commutateurs avancés, les points d'aiguillage intelligents du réseau, explique M. Hoskins. Dès que possible, la technologie est appliquée au reste du réseau. MCI vient ainsi de porter la capacité du morceau d'Internet qu'il gère à 622 millions de bits par seconde, contre 155 mégabits auparavant. C'est dix fois la vitesse de l'Internet classique et 20 000 fois la puissance des modems d'aujourd'hui.

En l'an 2000, le VBNS devrait atteindre une capacité de l'ordre du milliard de bits (gigabit), soit un million de fois la vitesse des modems actuels.

Les applications que ces technologies permettent de développer trouveront une répercussion quasi immédiate dans le domaine commercial, prévoit Mme Gaston. Elles sont loin d'être mûres encore, mais qui sait ce qui ressortira d'échanges tellement complexes que les chercheurs eux-mêmes ont besoin de visualisation pour les comprendre?

Le super-réseau, quant à lui, restera le domaine des chercheurs, affirme Mme Gaston. «Nous voudrions toujours conserver une avance de plusieurs étapes», souligne-t-elle.

Cahier spécial

Journée internationale de la francophonie

Tombée publicitaire: le vendredi 7 mars 1997

20 mars 1997

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Mirabel-Dorval

Le comité parlementaire des Transports pourrait entendre les intervenants dans le dossier du transfert

Les intentions d'Ottawa donnent lieu à diverses interprétations



ARCHIVES LE DEVOIR
Le ministre David Anderson

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Les principaux intervenants dans le dossier du transfert des vols internationaux de Mirabel vers Dorval pourraient être entendus sous peu par le Comité permanent des transports afin de trouver des avenues de solution.

C'est sous l'insistance du Bloc québécois que le comité permanent des Transports a finalement consenti à la tenue d'une journée de consultation publique, dont la date n'a pas encore été déterminée.

Ce comité parlementaire, formé habituellement d'une dizaine de personnes, est saisi de toute question pertinente au secteur des transports au Canada. Il n'a aucun pouvoir exécutif. Il ne peut qu'émettre des recommandations à l'intention du ministre des Transports, en l'occurrence David Anderson.

Hier, lors d'un bref entretien téléphonique avec Le Devoir, le porte-parole en matière de transports au Bloc

québécois, Paul Crête, s'est dit satisfait que les efforts du Bloc aient finalement porté fruits. «C'est une petite victoire, car ça fait longtemps qu'on voulait que le comité permanent soit saisi [du dossier du transfert des vols internationaux de Mirabel à Dorval], a-t-il souligné.

Les membres du comité parlementaire convoqueront dans les prochains jours les principaux intervenants dans le dossier. Des experts juridiques et le ministre Anderson pourraient être amenés à témoigner devant le comité permanent des Transports, a précisé M. Crête.

Interprétation erronée

Hier, par voie de communiqué, la Coalition élargie pour le soutien de l'aéroport Montréal-Mirabel (CESAMM) indiquait, selon son interprétation, que le ministre fédéral des Transports David Anderson «confirme que le gouvernement n'a pas l'intention de modifier l'entente qui lie la société Aéroports de Montréal (ADM)».

Toujours dans le même communiqué, le maire de Mirabel, Hubert Meilleur, fait savoir qu'il s'agit là d'une bonne nouvelle pour la survie de l'aéroport Montréal-Mirabel. «Le ministre confirme qu'il ne permettra pas à ADM de faire indirectement ce qu'elle ne peut pas faire directement.

Cette interprétation est biaisée car elle ne correspond pas à l'interprétation du contenu de la fameuse lettre, dont Le Devoir a obtenu copie. Le ministre avait plutôt écrit: «ADM ne m'a pas signifié de demande de modification des ententes qui la lient au gouvernement du Canada. Pour ma part, je ne crois pas nécessaire de procéder dans ce sens compte tenu de la position déjà exprimée quant à l'interprétation à donner

aux dites ententes, entre autres, dans une lettre adressée à vos clients en date du 25 juin 1996, et qui demeure inchangée à ce jour.»

La partie «entre autres, dans une lettre adressée à vos clients en date du 25 juin 1996», qui réfère à cette première lettre, a été supprimée du communiqué. Or, dans cette lettre adressée au coordinateur de CESAMM, Jean-Luc Riopel, et dont Le Devoir a également obtenu copie, le ministre Anderson affirme qu'ADM avait en fait tous les pouvoirs d'intervenir dans ce dossier et que c'est pour cette raison qu'il n'avait pas l'intention de modifier les ententes qui lient ADM au gouvernement fédéral.

«Vous n'ignorez pas que les rap-

ports entre ADM et Transports Canada sont régis par des clauses et conditions énoncées dans le bail et qu'ils sont désormais fondés sur le principe d'autonomie du locataire. En conséquence, toutes les décisions d'affaires liées à la gestion, au développement et à la commercialisation aéroportuaire des aéroports de Dorval et de Mirabel relèvent de la compétence d'ADM.»

«D'après les informations que la société ADM m'a communiquées à ce jour, la proposition de libéralisation de l'assignation des vols réguliers internationaux entre Dorval et Mirabel ne contrevient [nullement] aux clauses et conditions inscrites au bail. Par conséquent, vous comprendrez que je ne puisse intervenir dans la décision d'affaires d'ADM.»

Le 7 avril prochain, la cause sera entendue en Cour d'appel. Le 17 février dernier, ADM en appelait du jugement de la Cour supérieure, rendu le 12 février, concernant le transfert des vols internationaux de Mirabel à Dorval.

Des experts
juridiques
et le ministre
Anderson
pourraient
entre autres
être amenés
à témoigner
devant le comité
permanent
des Transports

La Caisse de dépôt a signifié son accord avec une des propositions de Michaud

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

La Caisse de dépôt et placement du Québec, en tant qu'actionnaire de la Banque Laurentienne, a déposé son vote en faveur de l'une des cinq propositions soumises par Yves Michaud, soit la résolution visant à ce qu'un administrateur n'ait pas de lien avec la banque.

En outre, la Caisse a porté à l'attention du conseil d'administration de la Banque Laurentienne 12 recommandations touchant la régie d'entreprise.

Me Carmen Crépén, secrétaire de la Caisse de dépôt, a indiqué que l'institution présentera une position similaire à l'assemblée annuelle de la Banque Royale, qui se déroule aujourd'hui à Vancouver, et votera en faveur de la proposition de

M. Michaud touchant l'indépendance des administrateurs.

La Caisse a souligné qu'elle a «été l'une des premières grandes institutions en Amérique du Nord à favoriser activement la démocratie d'entreprise et a rappelé, par chacun de ses gestes, qu'une entreprise appartient à ses actionnaires».

La Caisse dit se réjouir «lorsque les discussions sur la régie d'entreprise viennent enrichir cette démocratie qui place au centre des orientations et des décisions le fait que les actionnaires sont les propriétaires des sociétés publiques».

La Caisse a signalé que la Banque Laurentienne, eu égard à la rémunération de ses dirigeants, fait preuve d'une «modération relative». De plus, rappelle-t-elle, la Banque Laurentienne a un président du conseil et un chef de la direction.

Parmi les 12 recommandations de la Caisse, on note:

■ que le conseil d'administration accueille avec ouverture d'esprit et respect le fait que les propositions d'actionnaires soient plus facilement soumises à l'assemblée des actionnaires;

■ que le conseil soit sensibilisé aux préoccupations de nombreux citoyens et de la Caisse en ce qui a trait à l'écart croissant des salaires entre employés et dirigeants et à l'écart croissant des salaires des dirigeants d'entreprise en Amérique du Nord par rapport à ceux des dirigeants d'autres pays et continents;

■ que le conseil fasse preuve de modération et de retenue quant à la rémunération des dirigeants d'entreprise, tout en maintenant la position concurrentielle de l'entreprise;

■ que le comité du conseil respon-

sable de la rémunération globale du principal dirigeant soit composé exclusivement de membres externes et indépendants;

■ que le conseil revienne en cours d'année les liens entre l'entreprise et chaque administrateur et précise ce qui crée des liens tels que l'indépendance d'un administrateur puisse être ou sembler mise en cause;

■ que lorsque des liens existent entre un administrateur et l'entreprise, une divulgation adéquate en soit faite;

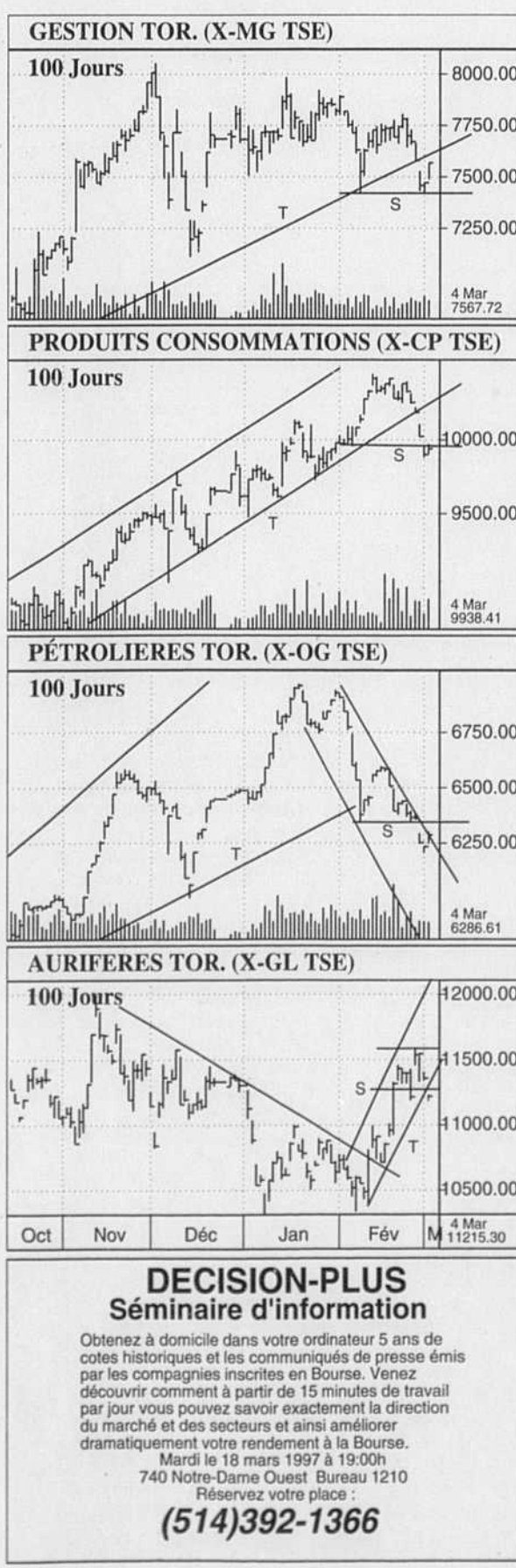
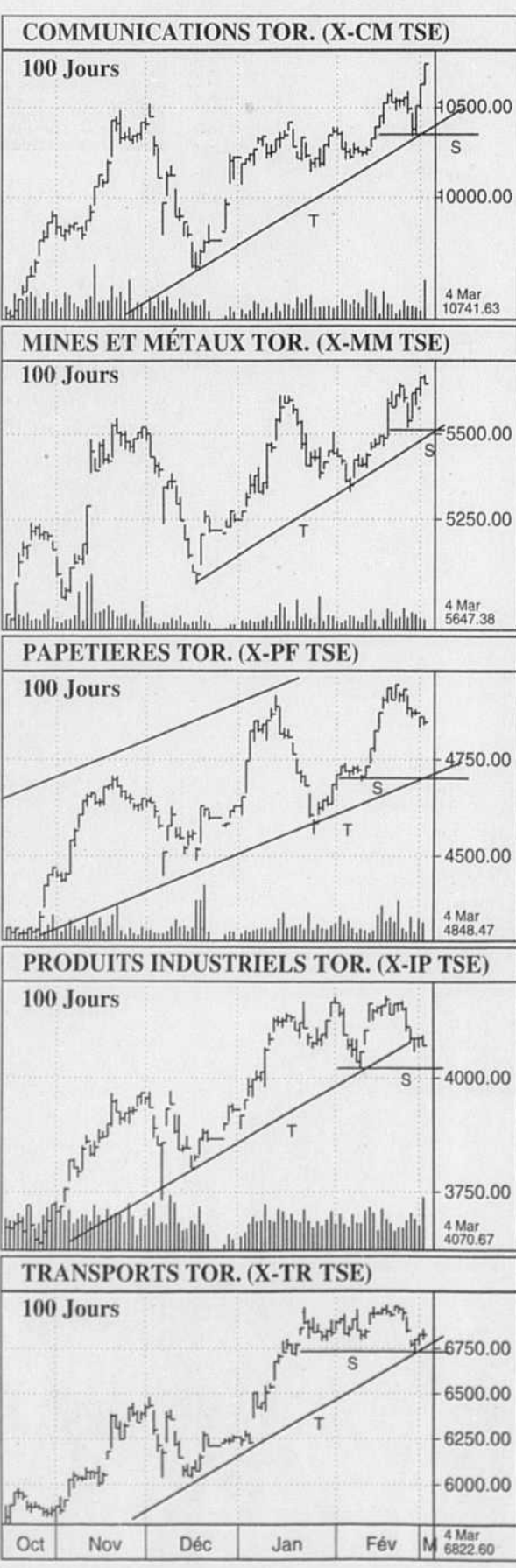
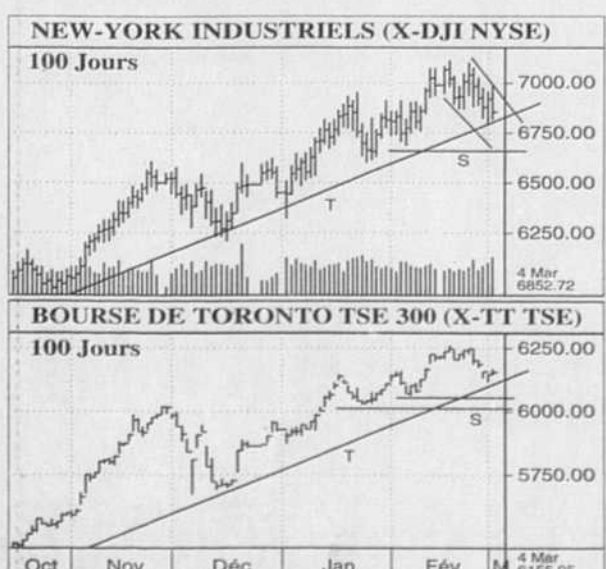
■ que le conseil revienne régulièrement la question de la présidence du conseil pour s'assurer que la structure est optimale dans les circonstances de l'entreprise et que le rapport sur ce sujet soit soumis à un vote spécifique des actionnaires s'il recommande le cumul des fonctions.

COUP D'ŒIL BOURSIER

Quelques secteurs s'agrippent

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

J'expliquais hier que la hausse de l'industriel américain n'était qu'un simple repli à la hausse dans la correction de la dernière semaine. On voit aujourd'hui ce que je voulais dire. L'indice demeure en direction de sa ligne de tendance (T) et de son support (S) à court terme. À Toronto, le TSE 300 s'est stabilisé à cause d'un regain de quelques secteurs. Le secteur des communications est le seul à maintenir son ascension à court terme. Les minières dont les volumes sur la hausse sont demeurés faibles, se sont rapidement calmés sans montrer de rechute. Les forestières, le détail et les industrielles demeurent en direction de leur support et donc encore en correction. Les transports et la gestion ont repris faiblement à la hausse sans avoir enfreint leur important point de support. La consommation et les pétrolières qui elles avaient franchi leur point de support ont aussi repris un peu de terrain perdu mais les faibles volumes rendent le mouvement peu crédible. Les aurifères ont en deux jours reculé sur leur support et n'ont plus d'espace pour plus de correction sans enfreindre leur tendance haussière et le point limite à la baisse (support S). Le mouvement ne ressemble qu'à un peu de rechape. D'un point de vue technique, ce n'est pas logique de continuer à acheter pour le moment. Mieux vaut être prudent puisque tout indique qu'une correction plus longue nous menace. Il se pourrait que le mouvement actuel ne soit qu'une simple correction comme les autres l'ont été mais plus le temps passe plus nous venons vulnérables à une correction plus importante. Vous n'avez qu'à penser à la quantité phénoménale de profits à protéger. Si certaines institutions se mettaient à en encaisser une partie, les marchés pourraient concéder quelques centaines de points. Il est donc primordial de penser en terme de protection pour le moment. À l'heure actuelle, vous devriez déjà avoir une portion en liquide, que vous augmenteriez dans l'éventualité d'un nouveau fléchissement des marchés. À partir du point actuel, toute correction débutant fortement à très fortement pourrait durer plusieurs autres semaines et entraîner passablement de profits.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)		
BOURSE DE MONTRÉAL						
XXM:Indice du marché	15395	3097.76	+7.25	0.2		
XCB:Bancaire	4764	4699.66	+18.63	0.4		
XCO:Hydrocarbures	4284	2325.70	+15.91	0.7		
XCM:Mines et métaux	4724	3424.25	-18.38	-0.5		
XCF:Produits forestiers	1199	2826.95	-1.48	-0.1		
XCI:Bien d'Équipement	9089	2997.49	-16.98	-0.6		
XCU:Services publics	2246	2754.03	+19.81	0.7		
BOURSE DE TORONTO						
TSE 35	22019	327.53	+0.51	0.2		
TSE 100	*	373.33	+0.41	0.1		
TSE 200	*	371.96	+1.11	0.3		
TSE 300	58209	6155.05	+9.07	0.1		
Institutions financières	5656	6091.52	+27.35	0.5		
Mines et métaux	3315	5647.38	-17.80	-0.3		
Pétrolières	9778	6286.61	+54.02	0.9		
Industrielles	14037	4070.67	-17.15	-0.4		
Aurifères	7349	11215.30	-141.44	-1.2		
Pâtes et papiers	4177	4848.47	-12.49	-0.3		
Consommation	2786	9938.41	+37.13	0.4		
Immobilières	560	2454.64	+10.49	0.4		
Transport	1603	6822.60	+0.72	0.0		
Pipelines	354	5104.78	+22.55	0.4		
Services publics	2380	4647.79	+33.65	0.7		
Communications	3318	10741.63	+111.42	1.0		
Ventes au détail	2023	5017.33	+14.81	0.3		
Sociétés de gestion	868	7567.72	+94.52	1.3		
BOURSE DE VANCOUVER						
Indice général	43601	1331.41	-4.79	-0.4		
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	54335	6852.72	-66.20	-1.0		
20 Transports	9669	2404.24	+31.13	1.3		
15 Services publics	6801	227.64	+0.56	0.2		
65 Dow Jones Composé	70805	2133.99	-4.66	-0.2		
Composite NYSE	*	415.68	-1.66	-0.4		
Indice AMEX	*	715.79	-8.76	-1.2		
S&P 500	*	802.80	-9.69	-1.2		
NASDAQ	*	1317.37	+6.19	0.5		
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
NOVA CP	3982	12.65	12.40	12.50	-0.15	-1.2
PURE GOLD RES INC	3124	0.43	0.34	0.36	-0.02	-5.3
MOORE CP LTD	2572	31.40	30.00	30.15	-0.65	-2.1
MTEL CP	2184	7.55	7.10	7.20	-0.35	-4.6
HEALTHSTREAMS	1885	2.50	1.50	2.25	+0.55	32.4
QUEENSTAKE RES	1766	4.00	3.35	3.69	-0.21	-5.4
CRYSTALLEX INTL	1707	4.80	3.30	3.93	-0.97	-19.8
TSE 35 INDEX	1566	33.05	32.85	32.90	+0.05	0.2
WIC WESTERN INTL B	1377	25.00	24.10	24.65	+0.55	2.3
ALLIANCE FOREST R	1360	27.50	27.50	27.50	-	-
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
COLERAINNE MINE	835	0.70	0.63	0.64	-0.03	-4.5
ALLIANCE FOREST	693	27.50	27.50	27.50	-	-
METHANEX CP	681	13.90	13.60	13.60	-	-
NOVA CP	608	12.65	12.45	12.45	-0.15	-1.2
ELAN ENERGY INC	480	11.10	10.75	10.75	-0.25	-2.3
MTEL CP	401	7.55	7.10	7.25	-0.30	-4.0
CORECO INC	355	6.55	6.35	6.35	-0.20	-3.1
CAE INC	335	11.50	11.35	11.45	+0.10	0.9
MISPEC RESOURCES	296	3.39	2.75	3.25	-0.15	-4.4
REPAP ENTR INC	260	2.65	2.53	2.63	-0.01	-0.4

DECISION-PLUS

Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mardi 18 mars 1997 à 19:00h

740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210

Réservez votre place :

(514)392-1366

ÉCONOMIE

EN BREF

Chômage record en Allemagne

(AP) — Le nombre de chômeurs en Allemagne a peut-être battu en février tous les records depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec 4 671 000 personnes sans emploi. Les statistiques officielles doivent être rendues publiques demain. Mais le ministère du Travail a expliqué que 13 000 demandeurs d'emplois supplémentaires ont été enregistrés en février par rapport au mois de janvier 1997. En janvier, l'Allemagne comptait officiellement 4 658 000 chômeurs, soit 12,2 % de la population active.

Canam achète Acier Marshall

(Le Devoir) — Le Groupe Canam Manac s'est porté acquéreur des éléments d'actif d'Acier Marshall, située à Laval. La transaction se chiffre à quatre millions de dollars, en plus des inventaires. L'usine de 105 000 pieds carrés a une capacité de préparation et de transformation de 40 000 tonnes par année. Elle emploie 115 personnes. En 1996, Acier Marshall a réalisé des revenus de l'ordre de 30 millions, dont 80 % au Québec et le reste dans les provinces de l'Atlantique. Acier Marshall se spécialise dans la transformation et la revente de poutres coupées en longueur destinées au marché des fabricants de charpente métallique.

Investissement dans Telmatik

(Le Devoir) — Le Fonds de solidarité de la Montérégie a investi 120 000 \$ dans Réseau Telmatik. Cet investissement constitue une première phase du partenariat et sera affecté dans le développement d'une nouvelle technologie liée à l'émergence des centres d'appels. Cette technologie, développée au Québec et exclusive à Telmatik, «permettra une intégration complète entre la téléphonie et l'informatique», a souligné l'entreprise. Comptant déjà 20 employés à son service, Telmatik sera ainsi en mesure de traiter plus d'un million d'appels annuellement et d'atteindre un chiffre d'affaires dépassant le demi-million de dollars au cours de la prochaine année.

Résultats de Spar Aérospatiale

(Le Devoir) — Les produits d'exploitation du quatrième trimestre de Spar Aérospatiale ont totalisé 159,8 millions, contre 156,5 millions pour la même période en 1995, faisant passer le total de l'exercice à 538 millions, comparativement à 594,5 millions en 1995. Un bénéfice net de 2,2 millions, ou de 15 cents l'action, a été enregistré au cours du quatrième trimestre, en regard de 6 millions ou 41 cents l'action en 1995. Une perte de 52,8 millions a toutefois été enregistrée en 1996, contre un bénéfice net de 11,8 millions en 1995. La perte a été principalement le résultat des coûts de restructuration de 43,6 millions. Une perte de 3,55 \$ l'action a été enregistrée en 1996 (perte de 62 cents l'action si l'on exclut les coûts de restructuration), comparativement à un bénéfice de 80 cents l'action en 1995.

LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
↑ +7,25 3097,76	↑ +9,07 6155,05	↓ -66,20 6852,72

dollar canadien	or
↓ -0,17 73,01 cUS	↓ -3,30 360,10 \$US

LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3230
Allemagne (mark)	0,7991
Australie (dollar)	1,1193
Barbade (dollar)	0,7004
Belgique (franc)	0,03976
Bermudes (dollar)	1,3864
Brésil (real)	1,3400
Caribbes (dollar)	0,5218
Chine (renminbi)	0,1708
Espagne (peseta)	0,00980
États-Unis (dollar)	1,3696
Europe (euro)	1,6026
France (franc)	0,2369
Grèce (drachme)	0,005396
Hong Kong (dollar)	0,1823
Inde (roupie)	0,0403
Italie (lire)	0,000832
Jamaïque (dollar)	0,0436
Japon (yen)	0,01121
Mexique (peso)	0,1847
Pays-Bas (florin)	0,7340
Portugal (escudo)	0,008309
Royaume-Uni (livre)	2,2103
Russie (rouble)	0,000247
Singapour (dollar)	0,9827
Suisse (franc)	0,9491
Taiwan (dollar)	0,0512
Venezuela (bolivar)	0,00293

Une transaction de 450 millions

Kruger achète les Papiers Scott

L'entente devra encore être approuvée par 75 % des actionnaires

Particulièrement bien implantée au Québec, la firme montréalaise Kruger a annoncé hier qu'elle avait offert 450 millions pour acheter les Papiers Scott, qui possède des usines en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. La nouvelle de l'acquisition de Papiers Scott arrive à un moment particulièrement turbulent pour l'industrie canadienne des pâtes et papiers.

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

La firme montréalaise Kruger achètera les Papiers Scott pour la somme de 450 millions de dollars.

En vertu d'une entente annoncée hier, Kruger, une société de produits forestiers, fera l'acquisition de toutes les actions ordinaires des Papiers Scott pour la somme de 351 millions, soit 23 \$ l'action. Elle prendra également en charge une dette d'environ 100 millions. La valeur de 23 \$ prendra la forme de 15,50 \$ en espèces et de 7,50 \$ en effets subordonnés de premier rang.

L'entente devra être approuvée par 75 % des actionnaires de Papiers Scott. L'assemblée devra avoir lieu d'ici le 31 mai 1997. Kimberley Clark, une firme de Dallas qui possède 50,1 % des actions des Papiers Scott, a déjà indiqué qu'elle appuiera la transaction.

Kimberley Clark, un important producteur de papier à usage sanitaire et de papiers ménagers, avait acquis sa participation dans Papiers Scott en 1995 en faisant l'acquisition de sa maison-mère américaine. Le Bureau canadien de la concurrence lui avait demandé de se défaire de plusieurs divisions de Papiers Scott parce qu'il crai-

gnait l'impact de cette fusion sur le marché canadien.

Kimberley Clark a plutôt décidé, en août dernier, de mettre en vente tous les actifs de Papiers Scott.

Le président et chef de l'exploitation de Papiers Scott, David Erskine, a déclaré qu'il était bien plus confortable à l'idée d'avoir une grande compagnie canadienne comme maison-mère plutôt que Kimberley Clark, qui constituait en pratique un compétiteur.

Kruger est une société privée qui compte parmi les six plus importants producteurs de papier journal au Canada et qui est un des principaux fabricants de papiers couchés au pays.

Elle a une capacité de production de 1,1 million de tonnes métriques de papier journal et de papiers spéciaux d'impression, de même que de 145 000 tonnes métriques de papiers couchés. La société, fondée en 1904, produit également du carton recyclé, des cartonnages ondulés et du bois d'œuvre.

Outre son siège social de Montréal, elle est particulièrement active au Québec avec des papeteries à Bromontville, à Trois-Rivières et à Montréal, et une usine de cartonnage à LaSalle. Elle a aussi des installations forestières à Parent, en Mauricie, en Abitibi et sur la Côte-Nord, parfois avec des parte-



PRESSE CANADIENNE

L'usine de Kruger à Montréal.

naires. Elle compte 6500 employés, dont environ 4500 au Québec.

Compagnies distinctes

Papiers Scott est une société canadienne cotée en bourse qui produit notamment les papiers hygiéniques Cottonelle, Purex et White Swan, les essuie-tout ScottTowels et les mouchoirs Scotties. Son siège social est situé à Mississauga, en Ontario. Elle a cependant des installations à Crabtree, Lennoxville et Hull, au Québec, et à New Westminster, en Colombie-Britannique. Elle y emploie environ 1600 personnes. Les deux compagnies seront distinctes et le siège social des Papiers Scott demeurera à Mississauga, a déclaré M. Erskine.

Selon Boeing, la reprise du marché aéronautique va s'accélérer

AGENCE FRANCE-PRESSE

Seattle — La reprise du marché mondial des avions de plus de 100 places, qui a débuté en 1996, va s'accélérer au cours des 20 ans à venir, notamment en Amérique Latine, indique le premier avionneur du monde, Boeing, dans son étude de marché annuelle publiée aujourd'hui.

Boeing, qui va détenir 70 % du marché mondial des avions une fois que sa fusion prévue avec McDonnell Douglas sera effective, estime que les avionneurs du monde entier vendront 16 610 nouveaux jets de plus de 100 places, d'une valeur de 1100 milliards de dollars, entre 1997 et 2016.

La prévision est un peu plus optimiste que les années précédentes: en 1996, Boeing prévoyait la vente de 15 900 appareils d'ici 2015, et l'année précédente, il tablait sur 15 462 d'ici 2014. Néanmoins, la prévision de croissance du trafic aérien entre 1997 et 2016 a été légèrement infléchi, à 4,9 % contre 5,1 % l'an dernier.

L'Asie Pacifique restera le premier marché pour les commandes d'avions. La région représentera en valeur 33 % des investissements engagés dans l'achat de nouveaux avions. L'Amérique du Nord vient en deuxième position avec 28 %, suivie de l'Europe avec 26 %, le reste du monde représentant 13 %, selon l'étude.

Boeing est particulièrement encouragé par les perspectives de croissance du trafic aérien en Amérique latine. L'an dernier, la progression du trafic était de 5,7 % dans cette zone du monde, et elle se situe à 7,5 % actuellement, souligne l'avionneur.

Par type d'appareil, les avions dits «à couloir unique» (du type B737 ou B757 chez Boeing, A319, A320, A321 chez Airbus, MD90 ou MD95 chez McDonnell Douglas), qui transportent moins de 240 passagers, seront les plus vendus. Ils représenteront 43 % des investissements en nouveaux

avions d'ici 2016, soit 11 260 avions sur les 16 610 qui doivent être vendus en 20 ans.

Les appareils de taille moyenne (241-400 passagers) comme les B767, B777, ou certains types d'A330 et A340, auront le développement le plus rapide, selon l'étude. Ils représenteront 3720 avions et 39 % du marché en valeur.

Les super-jumbos

Reste la catégorie des très gros avions, les super-jumbos de plus de 400 places, dont le créneau est uniquement occupé pour l'instant par le Boeing 747. Ce marché sera le plus restreint, avec 1180 exemplaires seulement qui doivent être vendus dans le monde sur la période, soit 18 % du marché en valeur, selon Boeing. L'an dernier, le constructeur avait été plus optimiste en tablant sur 23 % du marché en valeur d'ici 2015.

L'avionneur de Seattle, qui a annoncé en décembre sa prochaine fusion avec son concurrent californien McDonnell Douglas, continue d'affirmer que «la demande n'est tout simplement pas là pour un appareil plus grand que l'actuel B747». Une thèse qui n'est pas partagée par l'Européen Airbus, principal rival de Boeing, qui envisage de lancer un super-jumbo de plus de 500 places dans les années à venir. «Si un marché potentiel se révèle rentable dans l'avenir pour un nouvel avion de cette dimension, nous serons prêts avec un excellent concept», indique néanmoins Bruce Dennis, vice-président chargé du marketing à Boeing Commercial Airplane Group.

Devant le coût du projet, Boeing a annoncé début janvier qu'il renonçait à son plan de développer des versions dérivées du B747, malgré la demande de compagnies comme Singapore Airlines ou British Airways qui recherchent des super-jumbos pour répondre à l'encombrement croissant des aéroports.

Fermeture d'usine et abolition de postes

Renault prend des mesures radicales pour se relancer dans la compétition

AGENCE FRANCE PRESSE

Genève — Pour rester dans la course à la concurrence européenne, le constructeur automobile français Renault a décidé de restructurer en profondeur son outil industriel qui passe notamment par la fermeture de son usine belge (3100 employés) et la mise en place d'un plan social en France portant sur 2764 postes cette année.

Le président de Renault s'est expliqué hier, à Genève, sur la logique stratégique et économique qui ont amené le groupe à fermer cette usine belge, mais aussi à réorganiser «un appareil industriel trop dispersé» et à alléger son effectif salarié en France.

Les ennuis de Renault remontent à la seconde moitié de 1995 lorsque le marché français, socle des ressources pour Renault, est entré dans la course effrénée aux rabais, coupant sur chaque vente les marges bénéficiaires des constructeurs. Pour Renault, 1995 s'est traduite par une perte d'exploitation de la branche automobile masquée par les bons résultats du poids lourd.

La poursuite de cette guerre commerciale en 1996 n'a pas arrangé les affaires de Renault qui a perdu des parts de marché en France. Dès lors, il est apparu urgent aux responsables du groupe de mettre en place un plan d'action qui visait, il y a un an, à rédui-

re les coûts de fabrication de ses voitures (pour rétablir les marges à la vente), puis à l'automne à annoncer une politique commerciale basée sur des baisses importantes de prix de ses voitures.

«Je pense que personne dans le monde de l'automobile n'avait anticipé la guerre commerciale en France», a estimé hier Michel Virville, secrétaire général de Renault.

En dépit de ces mesures, la situation de Renault ne s'est pas redressée et les analystes tablent sur une perte proche de cinq milliards de francs (près de 1,2 milliard de dollars). Selon un syndicat français, cette perte serait pour 1996 de six milliards de francs après des provisions de 2,5 milliards pour la fermeture de Vilvorde, 1,5 milliard pour le plan social en France, qui s'ajoutent à une perte d'exploitation d'environ deux milliards de francs.

Se refusant à commenter ces chiffres, Louis Schweitzer a toutefois reconnu que son groupe avait provisionné la fermeture et le plan social puisque les décisions ont été prises avant l'arrêt des comptes de 1996.

Un modèle par usine

Dans sa nouvelle stratégie, qui doit amener l'entreprise à réaliser 850 millions de francs (202 millions de dollars) d'économies après la fermeture de Vilvorde, Renault a résolulement choisi la logique de coûts de fabrica-

tion en concentrant la production d'un modèle de voitures par usine en Europe. Une logique dictée, selon M. de Virville, par «les progrès industriels qui permettent aujourd'hui d'éviter les doublons dans les usines» en favorisant des économies substantielles.

Cette approche n'est pas suivie par d'autres constructeurs, comme notamment PSA Peugeot Citroën, dont son président Jacques Calvet privilégie la logique industrielle et sociale en assemblant différents modèles sur chaque usine pour une meilleure «flexibilité».

En attendant les résultats de cette nouvelle orientation industrielle, le gouvernement français a demandé hier que la direction de Renault «renoue les discussions avec les pouvoirs publics et discute avec les salariés» pour «limiter les conséquences des restructurations sur les salariés du groupe».

SCRIBEC
PHOTOCOPIE
IMPRIMERIE
385-9400
45, rue Jarry Est, Montréal
Nous servirons les lecteurs du «Devoir» avec empressement.

Exportation

L'industrie de l'amiante resserre ses critères

AGENCE FRANCE-PRESSE

Montréal — L'industrie canadienne de l'amiante a conclu un accord avec le gouvernement canadien visant à promouvoir l'utilisation sans danger de l'amiante chrysotile (fibreuse) toute le monde, dans l'espoir d'éviter toute nouvelle interdiction de ce minéral, a-t-on annoncé lundi.

Dans le cadre de cet accord quinquennal, les producteurs canadiens, concentrés au Québec, acceptent de restreindre leurs exportations aux seules entreprises souscrivant aux normes internationales en matière d'utilisation sûre de l'amiante, telles que définies par l'Organisation internationale du travail (OIT).

L'accord vise à éviter qu'une mauvaise utilisation de l'amiante ne porte aux producteurs un préjudice supplémentaire sur les marchés internationaux. Il prévoit que le Canada et ses producteurs aideront les pays consommateurs de chrysotile à élaborer et à appliquer des régimes de réglementation conformes à la convention de l'OIT sur l'utilisation de l'amiante.

L'industrie canadienne espère ainsi protéger ses marchés traditionnels en Asie et en Amérique latine, qui absorbent près de 75 % de l'amiante produite au Québec. Le Canada est le deuxième producteur au monde et le premier exportateur. «Nous voulons éviter que l'opinion publique ne nous refasse le coup de la France», a déclaré le président du Conseil du trésor du Canada, Marcel Massé.

L'évangile selon Greenspan



REUTERS

ALAN GREENSPAN, président de la Réserve fédérale américaine, a estimé hier devant une commission du Congrès que l'expansion économique aux États-Unis avec une inflation basse était «le scénario le plus probable». Dans une intervention devant la commission du budget de la Chambre des représentants, il a également insisté sur le fait qu'il était «crucial» pour la Fed «de maîtriser l'inflation à court terme». M. Greenspan a relevé que les performances de l'économie américaine, l'année passée, ont été «favorables avec peu de signes de déséquilibres qui auraient pu typiquement apparaître dans la sixième année d'un cycle d'expansion». L'objectif de la Fed «sera de créer les conditions qui devraient normalement produire ce résultat», a-t-il encore expliqué. En conséquence, a ajouté le patron de la Fed, «il est crucial de maîtriser l'inflation dans le court terme pour en fin de compte tendre vers une situation de stabilité des prix». M. Greenspan a également répété dans son intervention, surtout consacrée au débat sur le mode de calcul des prix, que l'inflation était probablement surestimée de 0,5 à 1,5 point de pourcentage par an. Il a aussi dit de nouveau qu'il était favorable à la création d'une commission nationale indépendante pour estimer le coût annuel de la vie.

MAÎTRISE EN ANALYSE ET GESTION URBAINES

Programme offert conjointement par :

- l'École nationale d'administration publique (ENAP)
- l'Institut national de la recherche scientifique (INRS)
- l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Ce programme de 45 crédits, offert à temps complet et à temps partiel, s'adresse aux gestionnaires occupant des fonctions administratives et aux professionnels qui ont une expérience des affaires urbaines.

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent et posséder au moins trois années d'expérience dans le domaine.

Le programme est offert à Montréal et à Québec.

Dépôt de candidatures : 1^{er} mai 1997

Pour plus de renseignements, s'adresser

- à Québec (418) 657-2485 (Francine Deschênes)
- à Montréal (514) 987-3143 (Chantal P. Augustin)

Secrétariat de la MAGU
UQAM, C.P. 8888, succursale A, Montréal (Québec) H3C 3P8



Université du Québec

Téléphone: 985-3344

AVIS PUBLICS

Télécopieur: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU
QUÉBEC. NO: 705-02-003623-964. LE
SOUS-MINISTRE DU REVENU DU
QUÉBEC, Partie demanderesse -vs-
9014-39750 QUÉBEC INC. "EVIA
PIZZERIA", Partie défenderesse. Le
19ème jour de mars 1997 à 10h00, au
257, ST-ANTOINE, LAVALTRIE, Qc.,
district de Joliette, seront vendus par
autorité de Justice les biens et effets de:

9014-39750 QUÉBEC INC. "EVIA
PIZZERIA", saisis en cette cause,
consistant en: 26 tables à manger, 80
chaises; 1 four à pizza à gaz Blodgett; 1
laveuse Hobart 27-153-070; 1 table à
salade avec unité; 1 grille-pain 4 tranches
Toasterwell L6669; 1 frigidaire à gaz
Frymaster 100BTU (69C1549G); 1
réchaud 6 trous MKES399775; 1
charcoal 24X243146975; MKE; 1

cuisinière avec plaque 24X24 MKE
(72N3001); 1 hotte de 14" avec turbine;
1 micro-ondes Citizen; 1 congélateur
Admiral. Et autres objets. CONDITIONS:
ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE
VISE. Information: PIERRE FOISY,
Huissier du district de Longueuil,
(514)465-4650. GAUCHER,
HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau
102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

biens et effets de: ERIC L'ECUYER,
saisi en cette cause, consistant en: 1
Camion Jeep Chrysler Comanche
Sportsruck, imm. 394 APV, no. série:
1JTHW6419HT088434. CONDITIONS:
ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE
VISE. Information: RICHARD LAURIN,
Huissier du district de Longueuil,
(514)465-4650. GAUCHER,
HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau
102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

2872288 CANADA INC., Partie
défenderesse. Le 18ème jour de mars
1997 à 10h00, au 3121, AV. DE
GRANBY, MONTREAL, Qc. district de
Montreal, seront vendus par autorité de
Justice les biens et effets de: 2872288
CANADA INC., saisis en cette cause,
consistant en: 1 Malette en métal
aluminium contenant: 1 camera 35mm
Nikon série 7484335 avec objectif Nikon
série 2841408; 1 objectif 90mm série
203159; 1 déclencheur à passe à air; 1
objectif Nikon 35mm série 826791, et
autres appareils photo: 1 fax Sanyo Fax-
80 série 23124889; 1 aspirateur rouge
Hoover Encore; 50 cadres ou laminés
représentant diverses personnes; 25
cadres en bois variés; 14 chaises droites
en métal chrome lisse gris. Et plusieurs
autres objets. CONDITIONS: ARGENT
COMPTANT et/ou CHEQUE VISE.
Information: PIERRE FOISY, Huissier du
district de Longueuil, (514)465-4650.
GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-
Dame, bureau 102, Saint-Lambert,
Québec, J4P 2K7.

salle 1.100, dans les 30 jours de la
date de la publication du présent avis
dans Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation et de
la déclaration a été remise au greffe à
l'intention de CONSTRUCTION 4000
INC. et LOUIS CAPOZZI.
Lieu: MONTREAL
Date: 17 FEV. 1997
MICHEL MARTIN, G.A.

cette Cour situé au 1 est, rue Notre-
Dame, Montréal, salle 1.100, dans les
trente (30) jours de la date de la
publication du PRÉSENT avis dans le
journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en
divorce a été remise au greffe à
l'intention de OLGA FLORE ZADJI.
Lieu: Montréal
Date: 28 février 1997
FRANÇOIS LEBLANC, G.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-04-009505-976
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
Greffier adjoint
ANTOINETTE MARIANAYAGAM
Partie demanderesse
c-
JEAN GARY MARSEILLE
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN GARY
MARSEILLE, de comparaître au
greffe de cette Cour situé au 10 rue
Saint-Antoine Est, Montréal, salle
1.100, dans les trente (30) jours de la
date de la publication du présent avis
dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en
divorce a été remise au greffe à
l'intention de JEAN GARY MARSEILLE.
Lieu: Montréal
Date: 25 février 1997
FRANÇOIS LEBLANC, G.A.

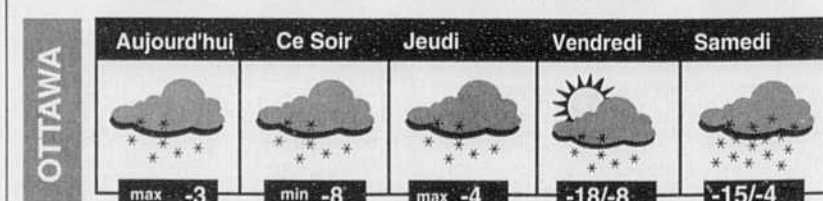
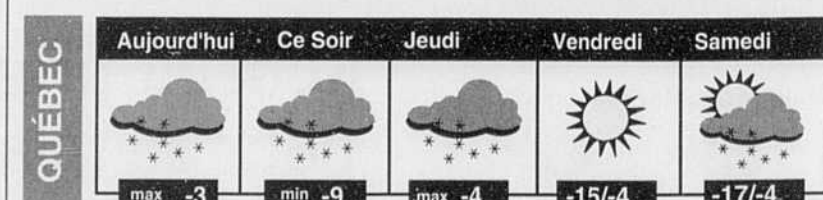
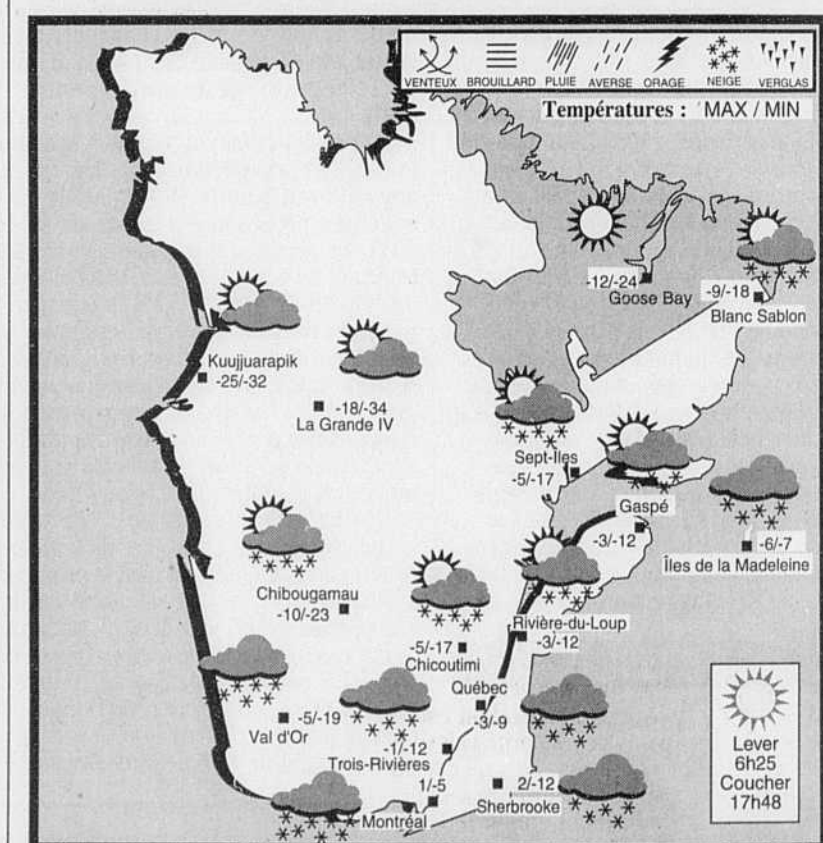
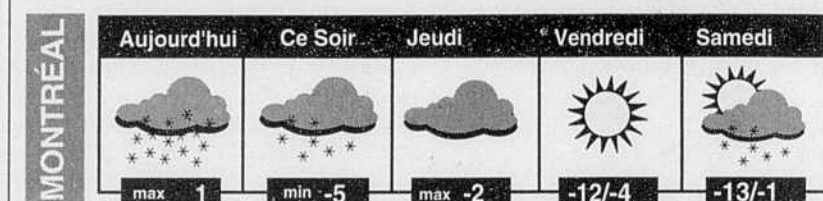
AVIS DE LA PREMIERE
ASSEMBLEE
DES CRÉANCIERS
Dans l'affaire de faillite de:
Les Entreprises Demloc Inc.
116, Centrale
St-Stanislas-de-Kostka, Qc
JOS 1W0
Avis est par les présentes donné que
la susdite débiteur a fait cession de
ses biens le 24 février 1997 et que la
première assemblée des créanciers
sera tenue le 18 mars 1997 à 11h00
a.m., au mon bureau, au 7 rue Bay,
Valleyfield, Québec.
Fait à Valleyfield, le 25 février 1997
Bureau de:
J.P. CHATIGNY & ASSOCIÉS INC.,
7 rue Bay
Valleyfield, Québec, J6S 1X3
Tél: 514-373-5698 ou 1-800-363-
5330.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 525-43-000966-974
COUR DU QUÉBEC
Chambre de la jeunesse
A: M. Daniel Essiambre
adresse inconnue
ORDONNANCE
Le tribunal vous ordonne de
comparaître dans un délai de trente
(30) jours à compter de la publication
de la présente ordonnance à la Cour
du Québec, Chambre de la jeunesse,
au 410 est rue Bellechasse, Montréal,
et vous avise qu'une copie de la

DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie
OPTESCON INC. ayant son siège
social au 25, Avenue Glenarry,
bureau 613, en la ville de Mont-
Royal, province de Québec, H3R
3L2, demandera à l'inspecteur
général des institutions financières la
permission de se dissoudre.

REFRIGÉRATION DANIEL INC.
PRENEZ AVIS que
REFRIGERATION DANIEL INC. (la
"compagnie") demandera à

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA



Météo au soleil
1 900 565-4000
95¢/minute
"La météo à la source"

Les maladies inflammatoires de l'intestin.
Seule la douleur est prévisible.
Fondation canadienne des
maladies inflammatoires
de l'intestin
Crohn's and Colitis
Foundation of Canada
Avec votre aide, nous trouverons un traitement curatif. 1 800 461-4683

AVIS PUBLIC
CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION
DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL
DE TRANSPORT SOREL-VARENNES
Prenez avis qu'à la séance du conseil du C.I.T. Sorel-
Varennnes tenue le 25 février 1997:

- un avis de motion a été donné pour annoncer l'adoption, à
la séance du 27 mars 1997, du règlement relatif au traitement
des membres du conseil du C.I.T.
- le projet de ce règlement relatif au traitement des membres
de conseil du C.I.T. Sorel-Varennnes a été présenté et le contenu
de ce projet de règlement se résume ainsi:

- 1) La rémunération de base du président, pour chacune des
séances du conseil qu'il préside, sera de 127,56 \$;
- 2) La rémunération de base des membres du conseil autres
que le président, pour chacune des séances du conseil à
laquelle ils assistent, sera de 88,91 \$;
- 3) L'allocation de dépenses du président sera l'équivalent de
50 % de la rémunération, soit de 63,78 \$;
- 4) L'allocation de dépenses des membres du conseil, autres
que le président, sera l'équivalent de 50 % de la
rémunération, soit 44,45 \$;
- 5) Le règlement prévoit que la rémunération sera indexée
annuellement, conformément à la loi; à partir du taux
d'augmentation de l'indice publié par le ministre des
Affaires municipales.

PRENEZ ÉGALEMENT AVIS que l'adoption de ce règlement est
prévue pour le jeudi 27 mars 1997, date de la prochaine
séance du conseil du C.I.T. Sorel-Varennnes, à 20 h, en la salle
du conseil de la ville de Varennes située au 175 rue Sainte-
Anne.

DONNÉ À SOREL, ce 28e jour du mois de février 1997
Jean Demers
Secrétaire trésorier
Pour informations supplémentaires: (514) 743-4411
Télécopieur: (514) 743-2016

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

Dans l'affaire de ENCADREMENTS MARCEL INC.
Le syndic soussigné recevra à son bureau des soumissions
jusqu'à 15 H 00 le 12 mars 1997 pour l'achat des éléments
d'actif décrits ci-après:

- Lot n°1: Mobilier et équipement de bureau
- Lot n°2: Stocks de cadres et de moulures assorties
- Lot n°3: Outillage comprenant scies, sableuses, perceuses,
compresseurs, etc.
- Lot n°4: Achatlandage incluant la raison sociale, les comptes clients
et les autres actifs incorporés

AVIS
Les soumissions doivent être accompagnées d'un dépôt
sous forme de chèque visé fait à l'ordre de Caron Bélanger
Ernst & Young Inc. et dont le montant représente quinze
pour cent (15%) du total de la soumission, lequel dépôt
sera retourné au soumissionnaire dont l'offre ne sera pas
acceptée et sera confisqué à titre de dommages liquidés si
le soumissionnaire dont l'offre sera acceptée ne conclut pas
la vente. Le solde du prix devra être payé sous forme
de chèque visé ou de traite bancaire. Les soumissions
peuvent être faites pour l'achat individuel ou «en bloc» des
lots, mais les soumissions d'achat «en bloc» doivent faire
état d'un prix distinct pour chaque lot. Les soumissions
doivent être scellées et porter bien en vue, au recto de
l'enveloppe, la mention «Soumission - ENCADREMENTS
MARCEL INC.».

Les soumissions seront ouvertes en privé le 13 mars 1997
immédiatement après l'assemblée des créanciers.

CONDITIONS ET RÉSERVES
Avis est par la présente donné que les conditions énoncées au
paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite
s'appliquent à la présente vente, sous réserve des additions,
modifications ou omissions de la totalité ou d'une partie des
conditions de vente apportées par le syndic.

Une description plus détaillée des biens, copies de l'inven-
taire des biens et des conditions de vente ainsi que tout
autre renseignement ou rendez-vous pour inspection peu-
vent être obtenus en s'adressant à Martin Franco, C.A., au
(514) 874-4487. Télécopieur: (514) 395-4933.

CARON BÉLANGER
ERNST & YOUNG INC.,
SYNDIC
Pierre Laporte, C.A., CIP
Responsable de l'actif

**CARON BÉLANGER
ERNST & YOUNG**
1, Place Ville-Marie,
bureau 2400
Montréal (Québec)
H3B 3N9
Tél.: (514) 875-6060

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- | | | | | | | | | | | | |
|--|-----|---|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| HORIZONTALMENT | | | | | | | | | | | |
| 1- Charpente. — Pro-
nom. | 4- | Langue slave. | | | | | | | | | |
| 2- Travail. — Hideux. | 5- | Pétite ers. — Parti-
cule. | | | | | | | | | |
| 3- Paquet de papiers. —
Calorie. | 6- | Dégouté. — Pâté de
maisons. — Calorie. | | | | | | | | | |
| 4- Religion. | 7- | Enlever le germe de
l'orge. — Vague. | | | | | | | | | |
| 5- Pronom. — Lettre
grecque. — Dieu des
bergers. | 8- | Ferrure. — Fixer au
moyen de haubans. | | | | | | | | | |
| 6- Lui. — Magnétiser. | 9- | Mentor. | | | | | | | | | |
| 7- Divisée en lobules. —
Ut. | 10- | Bienheureux. — Tel-
lure. — Lettre
grecque. | | | | | | | | | |
| 8- Duvétu. — Surface
circulaire. | 11- | Alpage. — Légumi-
neuse. | | | | | | | | | |
| 9- Pucier. — Facilité. | 12- | Cachot d'une prison.
— Néon. — Note de
musique. | | | | | | | | | |
| 10- Kidnapper. | | Paradis. — Affront. | | | | | | | | | |
| 11- Chancr. mou. | | | | | | | | | | | |
| 12- Souffle. — Pause. —
Milligramme. | | | | | | | | | | | |
| 13- Prénom féminin. —
Utricée d'Extrême-
Orient. | | | | | | | | | | | |

Solution d'hier
1. VERSOIR BEBE
2. ALPHABETIQUE
3. OCEANIC COMETE
4. ST. LAURENT
5. HEPTANE AAR
6. EULER ANIME
7. ALABASTRE
8. INTERCEDE
9. SEIREN AULM
10. BLE ESCAROLE
11. AU GREPINER
12. VERTICALEMENT
1- Étoile. — Aluminerie
du Canada.
2- Chacune des
branches de la garde
d'une épée. — Sa
capitale est Colum-
bus.
3- Relatif au raisin. —

avis

ÉTUDE COMPARATIVE SUR LES MODES DE DÉGAGEMENT

DE LA RÉGÉNÉRATION FORESTIÈRE

Audience publique (1re partie)
Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis que l'audience publique concernant l'é-
tude comparative sur les modes de dégagement de la régénération forestière débutera à Rouyn-Noranda le 17
mars 1997.

Toutes les séances de l'audience sont publiques.
Une audience en deux parties
L'audience publique se déroulera en deux parties: la première partie, réservée à l'information sur le projet, per-
mettra aux requérants de présenter les motifs de leur demande d'audience publique et, au promoteur, d'exposer
son projet et de répondre aux questions du public et de la commission du BAPE. Cette première partie fournira
aux participants l'occasion de parfaire leur connaissance du projet et d'approfondir certains points traités dans
la documentation soumise à la consultation publique, dont l'état d'impact environnemental et, par conséquent,
de mieux préparer leur intervention pour la deuxième partie.

La deuxième partie, réservée à l'audition des mémoires et des opinions, aura lieu au moins 21 jours après la fin
de la première partie; les coordonnées seront communiquées ultérieurement.
À la fin du mandat, le BAPE remettra au ministre de l'Environnement et de la Faune un rapport qui rendra
compte des constatations et de l'analyse de la commission. Par la suite, le ministre fera ses recommandations au
Conseil des ministres, lequel autorisera intégralement le projet, imposera certaines modifications et conditions à
sa réalisation, ou le refusera.

Coordonnées de l'audience:
17 mars 1997: 19 h
18 mars 1997: 14 h et 19 h
Hôtel des Gouverneurs
Centre des congrès
41, 6e Rue, salles 3 et 4
Rouyn-Noranda (Québec)

20 mars 1997: 14 h et 19 h 21 mars 1997: 9 h 30 (si nécessaire) et 14 h (si nécessaire) Hôtel Le Montgnois Place des congrès 1080, boul. Talbot, Salle Réserve centre Chicoutimi (Québec)	24 mars 1997: 14 h et 19 h 25 mars 1997: 9 h 30 (si nécessaire) et 14 h (si nécessaire) Hôtel Rimouski 225, boul. René-Lévesque est, salle Mgr Ouellet Rimouski (Québec)
26 mars 1997: 15 h 30 et 19 h 27 mars 1997: 9 h 30 (si nécessaire) Selectel Le Baron 3600, boul. Royal, salle Champlain Trois-Rivières (Québec)	

Disponibilité de l'information
Le dossier peut être consulté aux locaux du BAPE à Québec et à Montréal et aux endroits suivants:

ABITIBI Bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda 201, avenue Dallaire Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4T5 Tél.: (819) 762-0944 Responsable: Luc Sigouin	GASPESIE Cégep de Gaspésie 96, Jacques-Cartier Gaspé (Québec) G0C 1R0 Tél.: (418) 368-2201 Responsable: Bertrand Beaudry
BAS SAINT-LAURENT Université du Québec à Rimouski 300, Allée des Ursulines Rimouski (Québec) G5L 3A1 Tél.: (418) 723-1986 Responsable: Richard Boily	QUÉBEC Bureau d'audiences publiques sur l'environnement 625, rue Saint-Amable Québec (Québec) G1R 2G5 Tél.: (418) 643-7447 Responsable: Nicole Boulet
MONTREAL Université du Québec à Montréal Bibliothèque Centrale 1255, rue St-Denis Montréal (Québec) Tél.: (514) 987-3000 (4312) Responsable: Jean St-Amant	MONTREAL Bureau d'audiences publiques sur l'environnement 5199-A, Sherbrooke Est, bureau 3860 Montréal (Québec) Tél.: (514) 873-7790 ou 1 800 463-4732 Responsable: Johanne Desjardins
MAURICIE Université du Québec à Trois-Rivières Bibliothèque des publications gouvernementales 3351, boul. des Forges Case postale 500 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 Tél.: (819) 376-5005 Responsable: Renée Séguin	LAC SAINT-JEAN Bibliothèque municipale de Roberval 829, boul. Saint-Joseph Roberval (Québec) G8H 2L6 Tél.: (418) 275-2333 Responsable: Francine Lallamme
LAC SAINT-JEAN Université du Québec à Chicoutimi 1550, boul. de l'Université Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 Tél.: (418) 545-5011 Responsable: Hélène Tremblay	CÔTE-NORD Cour municipale de Baie-Comeau 1000, rue Mingon Baie-Comeau (Québec) G5C 3C3 Tél.: (418) 589-1513 Responsable: Jacques Comeau
OUTAOUAIS Université du Québec à Hull Pavillon Lucien-Breault 101, Saint-Jean-Bosco, local B-1009 Hull (Québec) J8X 3X7 Tél.: (819) 595-3900 (1790) Responsable: Monique Légère	BOIS-FRANCS Bibliothèque de Victoriaville 2, rue de l'Ermitage, case postale 370 Victoriaville (Québec) G6P 6T2 Tél.: (819) 758-8441 Responsable: Sylvie Filiatrault
LAURENTIDES Bibliothèque municipale de Mont-Laurier 385, rue du Pont Mont-Laurier (Québec) J9L 3N8 Tél.: (819) 623-1833 Responsable: Edith Wear	TÉMISCAMINGUE Hôtel de ville de Ville-Marie 9, rue Notre-Dame-de-Lourdes Ville-Marie (Québec) J0Z 3W0 Tél.: (819) 629-2881 (101) Responsable: Ghislain Larabée
ESTRIE Université de Sherbrooke Bibliothèque du pavillon central 2500, boul. de l'Université Sherbrooke (Québec) J1K 2R1 Tél.: (819) 821-7000 Responsable: Diane Quirion	

La documentation relative au projet reste disponible jusqu'à la fin du mandat de la commission. Aux bureaux
du BAPE de Québec et de Montréal, elle demeure disponible en tout temps. Pour obtenir d'autres renseigne-
ments, veuillez vous adresser à Roc Gendreau, en composant le (418) 643-7447 cc, sans frais, le
1 800 463-4732.

Le secrétaire du BAPE,
Jean-Claude Dallaire

AVIS AUX CRÉANCIERS

DE LA PREMIERE
ASSEMBLEE (ART. 102)
Dans l'affaire de la faillite de:

9019-4796 QUÉBEC INC., cor-
poration légalement constituée
selon la loi et ayant son
siège social au 50, Place
Châtigny, en la ville de Saint-
Adolphe d'Howard (Qc).
AVIS est par les présentes
donné que 9019-4796 QUÉ-
BEC INC. a déposé une ces-
sion le 26 février 1997 et que
la première assemblée des
créanciers sera tenue le 13
mars 1997 à 9 h, au:

Bureau du Syndic
Pierre Roy & Associés Inc.,
10, Grand Boulevard, #202
le Perrot (Québec) J7V 1P9
Téléphone: (514) 453-9857
Ligne MTL: (514) 497-9290
Télécopieur: (514) 453-2134

et, pour avoir le droit de
voter, les créanciers doivent
déposer entre nos mains
avant l'assemblée, les preu-
ves de réclamation et, au
besoin, les procurations.

Daté à le Perrot, Québec,
ce 3^e jour de mars 1997.

PIERRE ROY &
ASSOCIÉS INC. - SYNDIC

10, Grand Boulevard, #202
le Perrot (Québec) J7V 1P9
Téléphone: (514) 453-9857
Ligne MTL: (514) 497-9290
Télécopieur: (514) 453-2134

**AVIS DE LA
PREMIERE ASSEMBLEE**
Article 102 (4)
DANS L'AFFAIRE
DE LA FAILLITE DE:
9016-7305 QUÉBEC
INC., ayant sa princi-
pale place d'affaires au
1535 Louvain, Montréal
(Québec) H4N 1G6.
AVIS est par la pré-
sente donné que
9016-7305 QUÉBEC
INC. a fait une cession le
24 février 1997,
et que la première
assemblée des créan-
ciers sera tenue le
13^e jour de mars 1997
à 10 h 30, au bureau du
syndic, au 3420, rue
Hochelaga, Montréal,
Qc.

Daté à Montréal, ce
25^e jour de février 1997.
Pierre Laberge, C.A., Syndic
Responsable de l'actif

**Pierre Laberge
& Associés Inc.**
SYNDICS DE FAILLITES
3420, rue Hochelaga
Montréal, Qc
H1W 1H3
(514) 521-5188

AVIS DE LA

PREMIERE ASSEMBLEE
Article 102 (4)
DANS L'AFFAIRE
DE LA FAILLITE DE:

ROGER BERTRAND
(200-787-133) com-
merçant, résident au 7431,
Marquette, Montréal
(Québec) H2E 2E2,
et ayant fait affaires
sous le nom de
"Tabagie Variété Le
Mistral Enr."

AVIS est par la pré-
sente donné que
ROGER BERTRAND
"Tabagie variété Le
Mistral Enr." a fait une
cession le 24 février
1997, et que la pre-
mière assemblée des
créanciers sera tenue
le 19^e jour de mars
1997 à 9 h 30, au bu-
reau du syndic, au
3420, rue Hochelaga,
Montréal (Québec).
Daté à Montréal, ce
25^e jour de février 1997.
Michel Beauchamp,
CIP, syndic
Responsable de l'actif

LE MONDE

Islam et droits de l'homme

Les «centristes» claquent la porte de l'Europe à Ankara

REUTER

Bruxelles — Les dirigeants centristes de l'Union européenne ont clairement rejeté hier la candidature d'adhésion de la Turquie à l'UE, ouvrant la perspective d'une crise dans les relations entre Ankara et Bruxelles.

«Pour nous, la Turquie n'est pas un candidat à l'adhésion à l'Union européenne», a déclaré Wilfried Martens, le président du Parti populaire européen (PPE), lors d'une conférence de presse.

Le chancelier allemand Helmut Kohl avait convoqué cette réunion des dirigeants démocrate-chrétiens au pouvoir et dans l'opposition, dont l'Espagnol Jose Maria Aznar et l'Italien Romano Prodi, pour débattre de l'élargissement futur de l'UE.

La Turquie avait provoqué la consternation en Europe en proclamant ces dernières semaines qu'elle opposerait son veto au sein de l'OTAN à l'élargissement de l'Alliance atlantique vers l'Est si elle n'était pas traitée sur un pied d'égalité avec les pays d'Europe centrale pour son adhésion à l'Union européenne.

Ce «chantage», selon le mot du premier ministre luxembourgeois Jean-Claude Juncker, n'a pas été efficace.

Alors que l'UE n'a jamais fermé la porte à la demande turque, remettant toujours l'adhésion à plus tard pour des raisons essentiellement économiques, les dirigeants centristes ont franchi le pas sans s'engager de précautions oratoires.

«La Turquie ne doit pas être traitée de la même façon que les autres pays candidats», a dit Jean-Claude Juncker.

«La candidature de la Turquie pour devenir membre de l'UE n'est pas acceptable», a expliqué Wilfried Martens, soulignant que la construction européenne était un «projet de civilisation», allusion voilée au caractère musulman de la Turquie mais aussi au respect des droits de l'homme.

L'occupation du nord de Chypre par les troupes turques qui y ont proclamé un Etat reconnu par la seule Turquie ajoute aux difficultés dans les relations entre les deux entités. La Grèce, qui est membre de l'UE, a souvent freiné les efforts de rapprochement avec Ankara pour cette raison et les quinze autres membres de l'UE ont soutenu les tentatives de médiation.

Des diplomates européens soulignent que la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne, qui avaient milité en 1995 pour un rapprochement avec la Turquie, ont allié essentiel au sein de l'OTAN, ont été très déçus par l'attitude d'Ankara, surtout depuis l'arrivée des islamistes au pouvoir.

Les dirigeants centristes se disent toutefois prêts à développer une «relation privilégiée» avec Ankara sur les fondations créées grâce à l'accord d'union douanière entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier entre l'UE et la Turquie.

Jérusalem-Est

Fermeture de bureaux palestiniens

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou a ordonné à la police de fermer aujourd'hui quatre institutions palestiniennes opérant à Jérusalem-est, a-t-on appris hier de source officielle.

«Le premier ministre a ordonné la fermeture de quatre institutions qui relèvent de l'Autorité palestinienne et sont financées directement par elle», a déclaré à l'AFP David Bar Ilan, un conseiller du chef du gouvernement, qui n'a pas précisé quelles institutions allaient être fermées.

«Nous ne demandons pas à l'Autorité palestinienne si elle est prête ou non à fermer ses bureaux, nous le ferons nous-mêmes», a pour sa part déclaré M. Nétanyahou lors d'une rencontre avec des responsables juifs américains à Jérusalem, selon la radio israélienne.

Le premier ministre a cependant estimé que les rapports sur les activités de l'Autorité palestinienne à Jérusalem-est étaient «exagérés». Des responsables israéliens avaient fait circuler il y a plusieurs semaines une liste de vingt institutions palestiniennes actives dans la partie orientale de Jérusalem annexée par Israël.

La fermeture de ces institutions est réclamée par des députés de la majorité de droite au pouvoir. L'Autorité palestinienne a démenti que ces institutions dépendaient d'elle.

EN BREF

Sortis de la brousse

Freetown (AFP) — Les troupes gouvernementales ont récupéré un groupe d'une trentaine d'enfants non accompagnés sortant de la brousse dans le district de Kailahun, à l'est du pays, a-t-on appris de source militaire à Kenema. Selon le haut-commandement militaire, qui n'a pas donné de précision sur la date de cette découverte, ces enfants, âgés de quatre à dix ans, vivaient en brousse depuis 1994, se nourrissant de chasse et de cueillette, et évitaient systématiquement tout contact, avec les combattants de la rébellion ou les soldats de l'armée. «Ces enfants étaient terrorisés, en mauvaise santé et souffrent de la gale», a déclaré le père Johannes George, un missionnaire dont l'orphelinat a accueilli les enfants. Ce nouveau groupe porte à environ 200 le nombre d'enfants sortis de brousse et découverts par l'armée dans le district de Kailahun depuis un mois. De nombreux cas d'enfants enlevés par la rébellion et utilisés comme combattants ont été relevés depuis 1991.

Haro sur les déchets nucléaires

Dannenberg (Reuters) — Des centaines d'activistes masqués ont lancé hier des cocktails Molotov et des pierres sur la police, dans le nord de l'Allemagne, pour protester contre un transport de déchets nucléaires au centre de stockage de Gorleben. Deux policiers ont été blessés lors d'un affrontement. La police a relevé les empreintes digitales d'environ 250 militants. Le convoi de déchets nucléaires est arrivé en train à Dannenberg aux premières heures de la journée. Les conteneurs ont été déchargés sur des camions qui les achemineront à Gorleben. On ignore encore le trajet qu'empruntera le convoi, car les activistes ont endommagé certaines routes et dressé des barrières. L'opération, qui mobilise 30 000 policiers et devrait coûter environ 66 millions de marks (39 millions \$), est loin d'être finie puisque 8000 manifestants attendent le convoi à Gorleben, sa destination finale.

Situation bloquée en Albanie

Le pouvoir à Tirana se montre inflexible malgré une rébellion qui semble échapper à tout contrôle

REUTER

Tirana — Au deuxième jour de l'état d'urgence, la situation semblait bloquée hier en Albanie. Le sud du pays échappait toujours au contrôle du gouvernement et le président Sali Berisha ne manifestait aucune volonté de compromis avec l'opposition.

Le sud de l'Albanie, en effervescence depuis la faillite des systèmes d'investissement pyramidal qui a provoqué la ruine de centaines de milliers de petits épargnants, est désormais en proie aux violences et aux pillages.

Des villages situés à proximité de la frontière grecque ont été livrés à des bandes armées qui ont tué un chauffeur de taxi, pillé des boutiques et incendié des entrepôts, ont rapporté des témoins.

Des bandes saccagent depuis samedi le port de Saranda, qui fait face à l'île grecque

de Corfou. Quelque 300 prisonniers se sont évadés de la prison de Saranda après la fuite des forces de police et des groupes de jeunes masqués se sont rendus maîtres d'une base navale où ils ont pris des centaines d'armes et des explosifs.

De nombreuses casernes du sud ont été abandonnées. Autour de Gjirokastrë, on a signalé des officiers et des soldats sans armes qui retournaient chez eux à pied et le poste frontière gréco-albanais de Kakavia a été déserté par la plupart des soldats et policiers.

Depuis vendredi, au moins 19 personnes ont été tuées à Vlore.

A Tirana le Parti socialiste albanais, principale force d'opposition, a rencontré le président Berisha et lui a demandé, sans succès, de former un gouvernement à base élargie.

L'un des dirigeants socialistes, Pandeli Majko, a affirmé que son parti n'avait constaté «aucun sens du compromis» chez Berisha

lors des pourparlers, les premiers du genre depuis que le parlement a décrété l'état d'urgence, après l'annonce de la démission du gouvernement impopulaire d'Aleksander Meksi. «Il n'est plus question de gauche ou de droite, mais de protéger les gens et de prévenir de nouvelles effusions de sang», a dit Majko à propos de l'appel de son parti en faveur d'un gouvernement élargi.

Inquiétude dans le Vieux Continent

Au niveau international, les voisins du «Pays des Aigles» s'inquiètent des conséquences de la crise.

«L'évolution de la situation en Albanie requiert de la communauté internationale des mesures urgentes et efficaces, plus particulièrement de la part de l'Union européenne et de l'OSCE, avec un rôle-clé pour les États-Unis», a déclaré un porte-parole du ministère bulgare des Affaires étrangères, Radko Vlaikov. «La Bulgarie demande à tous les gouvernements voisins de l'Albanie de coopérer pour arrêter la propagation du conflit et la déstabilisation potentielle de la région», a-t-il ajouté.

La Grèce, craignant de voir arriver sur son territoire des milliers de réfugiés alba-

nais, avait annoncé lundi qu'elle renforçait la surveillance de sa frontière.

La Macédoine a mis son armée en état d'alerte à la frontière albanaise et le ministre de la Défense, Blagoja Handziski, a ordonné hier aux troupes de se tenir prêtes à faire face à un éventuel afflux de réfugiés fuyant la confusion dans leur pays.

Comme pour illustrer ces craintes, un avion militaire albanais s'est posé dans le Sud de l'Italie où ses deux pilotes ont demandé l'asile politique.

A Madrid, l'Union européenne occidentale (UEO), branche militaire de l'Union européenne, a exhorté ses membres à recourir à la diplomatie plutôt qu'aux armes pour résoudre la crise albanaise. «Le moment n'est pas venu de parler de l'Albanie. Il est temps de tenter une solution par les voies diplomatiques», a déclaré le président de l'assemblée de l'UEO, Luis Maria de Puig.

Les directeurs politiques des ministères des Affaires étrangères de l'Union européenne se réuniront d'ailleurs demain pour évoquer la crise albanaise en un lieu qui n'a pas encore été précisé. Le chef de la diplomatie néerlandaise Hans van Mierlo, dont le pays assume la présidence tournante de l'UE, se rendra vendredi en Albanie.

Dans un Pérou aux prises avec la pauvreté

L'économie «solidaire» s'impose

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Avant de devenir économiste pour mieux s'impliquer dans un courant d'économie solidaire au Pérou, Humberto Ortiz Roca a travaillé comme «alphabétiseur» et comme métallo. Il fut renvoyé de son atelier en raison d'un décret interdisant les grèves, en 1977. M. Ortiz juge que le gouvernement actuel, présidé par Alberto Fujimori, est «d'un style très autoritaire, peu porté au dialogue»; il déplore en particulier qu'une loi, la loi 25307 (sur les cuisines collectives et les micro-entreprises) tarde à être appliquée, car on s'était préparé à un Programme alimentaire géré par l'Etat et par ces comités fort nombreux à Lima (2000) et dans tout le pays où environ 250 000 femmes gèrent quelque 10 000 cuisines collectives. «Ces cuisines collectives constituent l'une des organisations les plus dynamiques dont se sont dotées les femmes, malgré le machisme qui n'est pas disparu.»

Au moment d'entreprendre, à l'invitation de Développement et Paix, une série de conférences au Québec — il parle demain midi, à l'Université Laval et sera au Centre Saint-Pierre, à Montréal, le 17 mars — Humberto Ortiz a fait ressortir hier en entrevue quelques acquis des Péruviens. Ces avancées se produisent, précise l'économiste, malgré les traumatismes des années quatre-vingt marquées par le terrorisme (on recensait 600 000 personnes déplacées en 1991) et malgré l'impact d'ajustements structurels qui ont acculé 13 millions de Péruviens, soit 47 % d'une population de 23 millions, à la pauvreté; de ce nombre, 4 millions vivent dans une pauvreté extrême, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas même les moyens de se nourrir.

L'économie informelle toucherait environ 70 % de la population active. Dans ce pays, la nuance est de taille entre une économie sociale — même la Banque Mondiale encourage, pour réduire les coûts, la concertation et la responsabilisation de tous les acteurs pour plus d'efficacité — et l'émergence d'une économie dite solidaire qui, «en plus

de générer des revenus, ajoute des pratiques éthiques et vise le développement de valeurs», insiste celui qui collabore à la CEAS (direction des affaires sociales reliée à la Conférence épiscopale péruvienne).

Le secteur privé, qui doit faire face à une compétitivité féroce engendrée par les nombreuses privatisations et par l'arrivée de nombreuses sociétés étrangères, n'est pas insensible au courant social. Il existe depuis deux ans un programme de la Confédération des instituts d'entreprises privées (environ 1 million \$ US) pour la formation dans les écoles. Une amorce jugée encourageante dans une perspective à court terme. Existe aussi le groupe d'entreprises 2021, chargé de penser le rôle social des entrepreneurs péruviens à long terme. L'Etat, timidement, confie au ministère du Travail deux projets, l'un touchant les jeunes en quête d'emploi (PROJOVEN), l'autre les femmes qui veulent avoir accès au perfectionnement et à un emploi. De petits programmes étatiques visent à combattre l'anémie chez les femmes et à dépister les cancers du sein ou de l'utérus. Mais l'Etat qui devrait en théorie payer une partie des volontaires des CLAS (Comités locaux de suivi sur la santé des communautés) ne s'acquitte pas toujours de son dû.

Un long volet de l'entrevue a porté sur la situation de la femme, dont l'espérance de vie est inférieure de dix ans à celle des hommes, et sur les tentatives d'organisations non gouvernementales pour pallier l'absence d'un vrai réseau de santé au Pérou ainsi que la faiblesse du parapluie social. Les régimes de retraite ont tous été privatisés et un plan de privatisation de certains hôpitaux est dans l'air. Des ONG ont déjà lancé sur le terrain 5000 «promoteurs de la santé» qui font de la prévention. L'Etat comme tel a centré ses interventions dans le domaine de la santé sur une politique pour endiguer la croissance démographique dans une optique «quasi raciste», croit M. Ortiz, car ce sont les plus souvent «les populations métisses à traits indigènes, marginalisées et souvent exploitées» qui en font les frais. On rapporte des cas de jeunes mères stérilisées à leur insu, ce qui a entraîné une vive controverse avec l'Eglise.

250 000
femmes gèrent
quelque
10 000
cuisines
collectives

Le commando rejette toute idée d'asile

AGENCE FRANCE-PRESSE

Lima — La libération des «camarades détenus» au Pérou reste plus que jamais la priorité du chef du commando preneur d'otages Nestor Cerpa Cartolini, qui refuse d'entendre parler d'asile, à Cuba ou ailleurs, tant que cette revendication n'est pas prise en compte.

«Nous sommes fermes là-dessus, nous n'avons aucune intention de chercher l'exil ou l'asile, ni en République dominicaine, ni encore moins dans un pays qui opprime son peuple», a affirmé, dans une communication à la presse hier matin, Nestor Cerpa, le chef du commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), qui retient 72 otages à Lima depuis le 17 décembre.

Quant à l'acceptation de Fidel Castro de donner asile sous conditions

au commando du MRTA, «nous estimons préférable de ne pas nous prononcer pour le moment, afin d'éviter que nos propos soient mal interprétés», a poursuivi Nestor Cerpa, au cours d'une intervention de 15 minutes avec plusieurs journalistes, une durée exceptionnellement longue, le chef du commando n'intervenant habituellement que moins d'une minute.

Nestor Cerpa a tenu ainsi à répondre précisément au président péruvien Alberto Fujimori, qui selon lui, a voulu «malheureusement occuper le devant de la scène pour créer de faux espoirs», lors de son voyage surprise dimanche et lundi à Saint-Domingue et Cuba.

Le président Fujimori a déclaré lundi à La Havane que Fidel Castro était disposé à accueillir les membres du MRTA, s'il y avait une demande

officielle du Pérou et du Japon, ainsi que l'accord des pays garants, le Canada et le Saint-Siège, et bien évidemment du commando lui-même.

Principal dirigeant en liberté du MRTA, mouvement se réclamant d'Ernesto «Che» Guevara, le chef du commando a toutefois tenu à ménager les grands frères cubains. «Nous respectons le commandant Fidel Castro, sa révolution et son peuple. Nous ne nous prononçons ni pour, ni contre l'accueil donné par le gouvernement cubain», a déclaré Nestor Cerpa, alias «comandante Evaristo».

«Si cela peut aider à une solution pacifique, je n'hésiterai pas à rencontrer Fidel Castro», avait averti il y a deux semaines le chef de l'Etat péruvien. Lundi, il a ainsi été accueilli à son arrivée à l'aéroport de La Havane par le président cubain, qu'il considère comme «un ami personnel».

Clonage humain

Clinton gèle tout financement

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Le président Bill Clinton a demandé hier à la communauté scientifique américaine d'observer un moratoire sur la recherche en matière de clonage humain jusqu'à ce qu'une commission d'éthique se prononce sur le sujet.

Le débat éthique sur le clonage d'êtres humains a été relancé il y a une dizaine de jours par l'annonce de la réussite du clonage d'un animal adulte.

«Je demande le respect d'un moratoire volontaire sur le clonage des êtres humains jusqu'à ce que notre commission consultative d'éthique et le pays tout entier aient réellement eu l'occasion de comprendre et de débattre des profondes implications éthiques des dernières découvertes», a indiqué M. Clinton dans une déclaration faite à la Maison-Blanche.

Il a annoncé sa décision d'interdire l'utilisation de toute subvention fédérale pour toute expérience sur le clonage humain. «A compter de ce moment, aucune agence fédérale n'est autorisée à engager, financer ou soutenir de telles activités», a-t-il dit.

Reconnaissant que la majeure partie de l'effort de recherche en ce domaine était financé par des fonds privés, M. Clinton a «instantanément demandé à toute la communauté scientifique et médicale, à chaque fondation, chaque université et chaque entreprise travaillant dans ce domaine de suivre l'exemple du gouvernement fédéral».

«Nous avons la responsabilité d'avancer avec prudence et soin» dans ce domaine et de «résister à la tentation de nous copier», a encore indiqué le président américain.

Evitant l'annonce il y a dix jours par une équipe de scientifiques écossais du premier clonage réussi d'un brebis adulte, mondialement connue sous le nom de Dolly, Bill Clinton a reconnu que cette découverte était «l'une de celles susceptibles de déboucher sur d'énormes bénéfices [...] sur la promesse de traitements médicaux révolutionnaires».

«Mais comme la fusion nucléaire, c'est une découverte qui nous impose des obligations», a-t-il cependant prévenu. «Toute découverte qui touche à la création humaine n'est pas simplement une question scientifique mais aussi de morale et de croyances».

«Mon propre sentiment est que le clonage humain suscite de graves préoccupations, si l'on considère nos concepts les plus sacrés de foi et d'humanité», selon le président. «Chaque vie humaine est unique, née d'un miracle qui surpasse la recherche scientifique. Je crois que nous devons respecter ce cadeau», a souligné Bill Clinton.

Comme il l'avait annoncé après l'annonce du succès des «parents» de Dolly, le président a confirmé hier qu'il avait demandé à une commission spéciale de lui remettre, d'ici fin mai, un rapport sur les conséquences juridiques et éthiques de cette découverte.

Bill Clinton avait interdit en 1996 l'utilisation de fonds fédéraux pour la recherche sur les embryons humains.



ARCHIVES LE DEVOIR

La bête qui trouble le sommeil du président

La rébellion zairoise s'empare d'un aéroport stratégique

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kinshasa — La chute aux mains des rebelles de l'aéroport de Kinshasa (est), confirmée hier par un groupe de journalistes indépendants qui se sont rendus sur place, constitue un revers catastrophique pour l'armée zairoise, tant au plan psychologique que militaire.

L'aéroport de la ville est situé à environ 4 kilomètres de cette localité, chef-lieu de la région du Maniéma. Avec Kisangani, chef-lieu du Haut-Zaïre (est), Kinshasa constituait l'une des têtes de pont de la contre-offensive annoncée des Forces armées zairoises (FAZ) et que Kinshasa avait promise «totale et foudroyante».

Aucune réaction n'avait pu être obtenue mardi en fin de matinée à Kinshasa après que des

journalistes étrangers eurent gagné Kinshasa, depuis Goma (Nord-Kivu), à bord de l'avion régulièrement utilisé depuis quelque temps par le chef des rebelles, Laurent-Désiré Kabila.

Samedi, le ministère zairoise de la Défense avait formellement démenti la chute de la localité stratégique de Kinshasa après que la rébellion zairoise en eut annoncé la prise. Dimanche, M. Kabila avait déclaré que Kinshasa avait été «totalement libérée» par les rebelles.

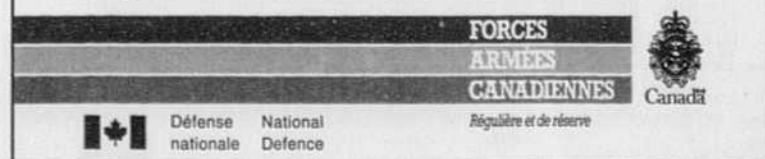
Outre l'impact psychologique de la chute de Kinshasa sur le moral d'une armée zairoise qui n'a pratiquement pas cessé de battre en retraite depuis le début de la rébellion en octobre dernier, la perte de l'aéroport de Kinshasa interdit désormais les missions aériennes menées par l'aviation gouvernementale sur l'est du pays.

Joignez NOTRE force ouvrière.

Vous cherchez un emploi? Vous désirez apprendre un métier? Vous envisagez une carrière? Vous trouverez tout ça dans les Forces armées canadiennes. Que vous soyez un homme ou une femme, joignez-vous à notre équipe des MAINTENANT et participez à cette grande tradition canadienne de fierté. Pour plus de renseignements, passez à un centre de recrutement ou composez

1 800 856-8488
www.recrutement.dnd.ca

Ce pourrait être la meilleure décision de votre vie.



Etat de la réserve collective de sang

Groupe sanguin	
O+	27%

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Info-collecte: 527-1501

EN BREF

Oates a un contrat

Landover (Reuter) — Le vétéran joueur de centre Adam Oates s'est joint à sa nouvelle équipe, hier, après avoir négocié un nouveau contrat avec les Capitals de Washington. Oates, impliqué dans un échange majeur entre les Bruins de Boston et les Capitals samedi, avait refusé de se joindre aux Capitals avant d'obtenir une renégociation de son contrat. Les Bruins ont cédé le joueur de centre vedette en compagnie du gardien Ranford et de l'ailier droit Rick Tocchet en retour du gardien Jim Carey, des centres Anson Carter et Jason Allison et d'un choix de troisième ronde au repêchage de 1997. Selon les dispositions de son contrat avec les Bruins, Oates aurait touché 2,05 millions \$ US cette saison.

Le CIO fait le point

Lausanne, Suisse (AFP) — Le Comité international olympique (CIO) a décidé de faire le point le plus large possible sur le dopage. Il a invité à cet effet tous les experts internationaux les 22 et 23 avril à Lausanne pour procéder à un vaste tour d'horizon sur l'ensemble de la recherche, pour ce qui concerne notamment l'utilisation de l'érythropoïétine (EPO), des hormones de croissance et du salbutamol. «Une telle réunion nous permettrait de savoir où on en est exactement, de confronter les chercheurs et ainsi mettre un terme à toutes les sottises qui circulent à ce sujet», a expliqué le prince Alexandre de Méré, président de la commission médicale du CIO.

Jordan, 7e pointeur

Chicago (AP) — Michael Jordan est devenu le 7e meilleur pointeur de l'histoire de la NBA, hier, grâce à une récolte de 31 points qui a aidé les Bulls de Chicago à prendre la mesure des Bucks de Milwaukee 108-90. Jordan totalise 26 277 points, soit 19 de plus que Dominique Wilkins des Spurs de San Antonio qui est actuellement blessé. Conservant un rythme de 30,8 points par match qui lui permettrait de remporter un 9e titre sans précédent des pointeurs, Jordan devrait se hisser parmi les cinq meilleurs de l'histoire avant la fin de la saison.

Felipe fulmine contre les arbitres
Les hommes en bleu seront moins tolérants cette année

RICHARD MILO
PRESSE CANADIENNE

Port St. Lucie — Felipe Alou n'est pas d'accord avec les arbitres. Il s'est inscrit en faux contre la dernière sortie des hommes en bleu qui ont fait savoir qu'ils auront dorénavant la mèche courte. Ils n'hésiteront pas à expulser les gérants ou les joueurs qui argumenteront leurs décisions.

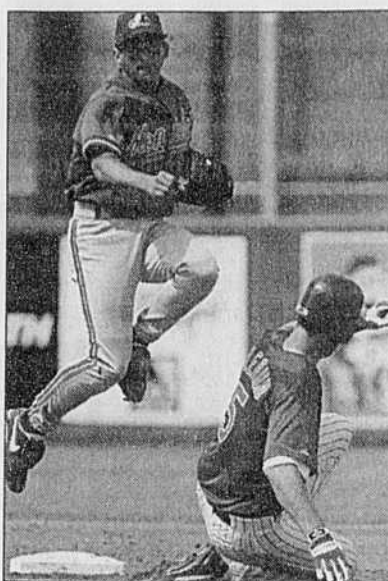
«Les arbitres méritent tout le respect qu'on leur doit mais pourquoi ont-ils fait une déclaration semblable quand des douzaines d'autres se comportent bien à leur égard», a-t-il dit, hier.

«Pourquoi serait-on puni parce que Roberto Alomar a fait une erreur?»

Dans une déclaration publique, les arbitres Jerry Crawford et Don Denkinger ont affirmé «que la tolérance dans le baseball mène à l'anarchie totale et que l'application des règlements sera renforcée.»

Il s'agit d'une réplique à l'impolitesse d'Alomar qui a craché au visage de John Hirschbeck à la fin de la dernière saison. Le joueur de deuxième but des Orioles de Baltimore n'a reçu qu'une suspension de cinq matchs et il n'a manqué aucun match des séries d'après-saison.

«Les arguments avec les arbitres font partie du baseball depuis 100 ans, a noté Alou. J'espère que ça ne cessera pas. Il est évident qu'il faut les dénoncer quand ils font une erreur. Si on ne le faisait pas, les amateurs auraient l'impression que ça ne nous fait rien.»



ANDREW VAUGHAN CP

Les Expos ont réalisé un double retrait hier contre les Mets grâce à un lancer acrobatique d'Andy Stankiewicz.

«Je suis content dans l'ensemble. Si on était rendu au 25 mai, je ne dirais évidemment pas la même chose.»

Wagner, un droitier, a expliqué qu'il effectuait un trop grand pivot l'an passé en effectuant son élan. Il avait ainsi des problèmes à toucher le coin extérieur contre les droitiers et le coin intérieur contre les gauchers. De plus, il retombait sur le talon du pied au lieu desorteils. C'est une mauvaise habitude qui n'a pas aidé sa cause.

Les arbitres exigent que des pénalités plus sévères soient imposées. Selon Richie Phillips, la tête dirigeante de leur association, ils ne plieront plus cette année pour éviter que les joueurs soient expulsés.

A titre d'exemple, il a précisé que le règlement du 20 secondes entre deux lancers quand il n'y a aucun coureur sur les buts sera appliqué à la lettre.

Revers de 6-0

Hier sur le terrain, Matt Wagner a réglé quelques problèmes mécaniques, mais il devra retourner au garage pour une autre mise au point à la lumière de sa performance.

A son premier départ avec les Expos, il a donné six coups sûrs et quatre points en deux manches dans le défilé de 6-0 contre les Mets de New York.

«Ça peut avoir l'air bizarre quant on regarde les statistiques mais j'ai accompli beaucoup au plan mécanique», a-t-il dit quand on a amorcé la discussion en notant qu'il n'était sûrement pas heureux de sa performance.

«Je suis content dans l'ensemble. Si on était rendu au 25 mai, je ne dirais évidemment pas la même chose.»

Wagner, un droitier, a expliqué qu'il effectuait un trop grand pivot l'an passé en effectuant son élan. Il avait ainsi des problèmes à toucher le coin extérieur contre les droitiers et le coin intérieur contre les gauchers. De plus, il retombait sur le talon du pied au lieu desorteils. C'est une mauvaise habitude qui n'a pas aidé sa cause.

Formule 1

Benetton crie vengeance

PATRICE BURCHKALTER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Melbourne, Australie — Les déceptions d'une saison 1996 peu en rapport avec les ambitions affichées sont digérées, oubliées, chez Benetton-Renault. Flavio Briatore, le patron, l'a annoncé haut et fort lors de la présentation de la nouvelle B197, «nous devons jouer les premiers rôles cette année.»

Les départs pour Ferrari de Ross Brawn et Rory Byrne, respectivement directeur technique et concepteur de la monoplace l'an passé encore, n'ont altéré en rien la préparation de la voiture, de la nouvelle saison, Pat Symmonds, l'ex-complice de Michael Schumacher lors des deux années glorieuses (1994 et 1995), ayant pris la direction des opérations.

Les essais hivernaux sont venus apporter leur lot de satisfactions. Les performances enregistrées ont fait naître l'optimisme, permis de revoir les objectifs à la hausse. Au moment d'aborder la première épreuve, le Grand Prix d'Australie, dimanche à Melbourne, Jean Alesi et Gerhard Berger affichent leur détermination, pensant même au titre de champion du monde.

Derniers tours de piste

Cette saison représente d'ailleurs une ultime chance pour Berger. A bientôt 38 ans, ce dernier sait qu'une autre occasion ne lui sera pas offerte de participer à un Championnat dans un contexte aussi favorable. Dernière chance aussi sans doute pour Jean Alesi qui veut frapper un grand coup. Histoire peut-être de démontrer à son copain Alain Prost qu'il est le pilote capable de mener l'écurie française Prost-Peugeot vers les sommets de l'année prochaine.

Pour le Français, comme pour son coéquipier et toute l'équipe Benetton-Renault, l'heure de la revanche a sonné. Alesi ne veut pas revivre les affres d'une saison 1996 dont il espérait tant. «S'il faut attendre de voir comment nous nous situons par rapport à la concurrence, la situation avant la première course me paraît excellente. Nous serons dans le coup», disait-il avant de s'embarquer pour la saison.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Lundi
San Jose 4 NY Rangers 5 (P)
Boston 2 Toronto 4
Vancouver 1 Colorado 5

Hier
New Jersey à Pittsburgh
Tampa Bay à NY Islanders
Calgary à Washington
Los Angeles à Edmonton

Aujourd'hui
Calgary à Hartford, 19h.
Pittsburgh à Buffalo, 19h30.
Colorado à Montréal, 19h30.
New Jersey à Philadelphie, 19h30.
Phoenix en Floride, 19h30.
Detroit à Toronto, 19h30.
St. Louis à Dallas, 20h30.
Chicago à Vancouver, 22h30.
Ottawa à Anaheim, 22h30.

Demain
Boston à NY Islanders, 19h30.
Colorado à Washington, 19h30.
Phoenix à Tampa Bay, 19h30.
Ottawa à San Jose, 22h30.
NY Rangers à Los Angeles, 22h30.

Association de l'Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	P
Buffalo	63	33	20	10	184	156	76
Pittsburgh	62	31	26	5	220	205	67
Montréal	65	24	30	11	202	229	59
Hartford	63	24	30	9	178	200	57
Ottawa	63	21	29	13	178	187	55
Boston	64	21	34	9	186	228	51

Section Atlantique

	MJ	G	P	N	BP	BC	P
Philadelphie	64	37	17	10	216	164	84
New Jersey	62	32	18	12	171	146	76
Florida	64	29	20	15	175	149	73
NY Rangers	65	29	27	9	209	183	67
Tampa Bay	62	25	30	7	172	191	57
Washington	63	24	32	7	158	178	55
NY Islanders	63	21	32	10	168	186	52

Association de l'Ouest

	MJ	G	P	N	BP	BC	P
Dallas	65	38	23	4	197	159	80
Detroit	63	31	19	13	199	145	75
St. Louis	65	28	29	8	192	199	64
Chicago	65	26	30	9	171	165	61
Phoenix	64	28	32	4	181	201	60
Toronto	63	25	37	2	188	223	52

Section Pacifique

	MJ	G	P	N	BP	BC	P
Colorado	64	40	16	8	216	152	88
Edmonton	65	29	29	7	203	198	65
Calgary	65	27	31	7	176	189	61
Anaheim	64	26	30	8	184	189	60
Vancouver	63	28	34	2	202	221	58
Los Angeles	65	24	33	8	175	210	56
San Jose	64	22	35	7	166	214	51

LES MENEURS

	B	P	Pts
Lemieux, Pgh	44	55	99
Jagr, Pgh	45	42	87
Selanne, Ana	37	47	84
Gretzky, NYR	17	62	79
LeClair, Phi	41	35	76
Shanahan, Det	41	34	75
Sundin, Tor	33	42	75
Kariya, Ana	31	42	73
Yzerman, Det	16	55	71
Oates, Was	18	52	70
Hull, STL	38	30	68
Francis, Pgh	21	47	68
Messier, NYR	33	34	67
Palfy, NYI	33	34	67
Gilmour, NJ	18	49	67

Une Avalanche menace Montréal

PRESSE CANADIENNE

Le Canadien n'affronte pas que Patrick Roy ce soir.

Détenteur de la coupe Stanley, l'Avalanche du Colorado occupe le premier rang du classement général de la Ligue nationale, quatre points devant les Flyers de Philadelphie, même si Joe Sakic et Peter Forsberg ont raté chacun 17 matchs.

Mario Tremblay n'a pas «naisié avec le «puck», hier, comme dit l'expression populaire. «Non», a-t-il ré-

pondu avec emphase à la première question lors d'un point de presse. «Non ce n'est pas un match comme les autres. [...] Même si c'est un match régulier, ça ressemble plus à un match des séries éliminatoires.»

Tremblay a dû répéter à plus d'une reprise que «la page est tournée» concernant ses relations difficiles avec Roy et il a même dit en anglais qu'il serrerait «probablement» la main de son ancien gardien s'il venait à le croiser. «Le temps arrange les choses», a-t-il philosophé.

«Demain [ce soir], nous affrontons les détenteurs de la coupe Stanley avec un des meilleurs gardiens, a poursuivi Tremblay. De notre côté, on bataille pour une place dans les séries et on a besoin de ces deux points.»

L'Avalanche «est une belle machine, il n'y a pas de doute, n'a pu que constater Tremblay. J'ai regardé le match contre Vancouver hier [lundi] et, à la première période, ça vraiment été le cas, c'a été l'avalanche. C'est une équipe bien dirigée par Marc Crawford.»

TÉL.: 985-3344 LES PETITES ANNONCES FAX: 985-3340

I • N • D • E • X

100 • 199
IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
Achat-vente-échange
100 Ventes libres
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et co-propriétés
105 Propriétés à louer
115 Extérieur de Montréal
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de campagne
132 Chalets
134 Terrasses-fermes
135 Terrains
150 Transactions diverses
151 Services immobiliers

Location
160 App. et log. à louer
164 Condominiums à louer
165 Propriétés à louer
175 Maisons de campagne à louer
176 Chalets à louer

200 • 299
IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
220 Entrepôts (Vente-location)
230 Gestion immobilière

Location
251 Bureaux à louer
259 Espaces comm. et ind. à louer
275 Locaux à louer

300 • 399
MARCHANDISES
301 Œuvres d'art
303 Antiquités
313 Ordinateurs
314 Bureautique
315 Téléphone
319 Mobilier de bureau et acc.

320 Ameublement
335 Bois de foyer
350 Animaux

400 • 499
OFFRES D'EMPLOIS
401 Postes cadre et professionnel
402 Education
405 Santé + serv. communautaires
408 Secteur culturel
410 Bureaux
415 Secteur informatique
420 Secteur vente
435 Restaurants et hôtellerie
440 Services domestiques
455 Emplois partiels + saisonniers

500 • 599
PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
501 Occasions d'affaires
508 Services financiers
510 Comptabilité
512 Déclaration d'impôts
515 Informatique et bureautique
520 Préparation de C.V.
522 Traitement de texte
523 Traduction, rédaction
529 Services professionnels
530 Cours
540 Santé
542 Massothérapie
543 Psychothérapie
544 Croissance personnelle
546 Cartomancie, astrologie
550 Voyages
555 Garderie
560 Entretien, rénovation
564 Décoration intérieure
570 Tassement, paysagistes
575 Déménagement

600 • 699
VÉHICULES
605 Bicyclettes, voitures
695 Automobiles

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

103
CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

SANCTUAIRE MT-ROYAL PHASE 3
- 2 ch. c., 2 s.bains, 1500 pi.c.a., 8ième étage avec vue sur le Mont-Royal, 2 stationnements int.
1 ch. c., 1 s.bains, 1er étage avec terrasse face au boisé, 1 stat. int.
PRIVÉ. (514)343-3824

115
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

QUÉBEC (10 min. ville) ANCESTRAL
Péninsule, cachet d'autan, 4 c.c., foyer, patio. Belle grange, 52 arpent semi-bouclés, petits et gros gibiers. Sentiers d'équitation & motoneige. 225.000\$. Soir: (418)881-3010.

121
CANTONS DE L'EST

SUTTON, (coeur du village), éco-tourisme, 1h. Mtl, grd 20 pces + boutique, atelier, grange, pisc. 20m\$ comptant, hypo: 5%. Aubaine 89\$. 936-0248.

125
HORS-FRONTIÈRES

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE. Villa Jasmin. Puerto Plata, Costambar. Condo 1 c.c., temps partagé, période flexible. Prix à discuter. 433-4386.

130
MAISONS DE CAMPAGNE

ST-SIMON, co Rimouski, 4 saisons, grand terrain, panorama. 98.000\$ négocié. (418)738-2851 (soir).

134
FERMES, FERMETTES TERRES

FERME OVINE - sud Victoriaville, 170 ha, 550 brebis, maison 200 m, bâtis 1800 m et machinerie: 600.000\$. Tél: (819)382-2242. Fax: 382-2913.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ADJ. H.E.C. ET HOPITAUX, charmant 3 1/2 chalet, eau chaude, poêle et frigo. 400\$. 733-0020.

DISCRIMINATION INTERDITE
«La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.»

OUTREMENT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

PLATEAU, POUR MÉLOMANE, 3 1/2 étages, 3e étage, non-chauffé, 1er juillet, 410\$. PAS d'entrées lavasse/décharge. 527-3898.

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

APPART. SUR PILOTIS dans la nature, les pieds dans le lac... 3 c.c., 2 s.b.; Secteur Nicolet. (819)233-9367.

170
HORS-FRONTIÈRES À LOUER

***** PARIS *****
XVe, superbe appart., 3 1/2, meublé ancien, 1 équipé, pour 2-4 pers. parc. Disponible à la semaine. 968-0252.

LA FRANCE AUTREMENT: Vaste choix de maisons, gîtes et appartements à louer dans la plupart des régions françaises et ailleurs en Europe. Jean-Claude Dubord au (514) 766-4630 pour Voyages Quorum.

LOCATION OU ÉCHANGE
Familie de 4, résidant à Victoria, B.C., cherche maison en Bourgogne près de Dijon, Beaune ou Vézelay, de sept. 57 à fin juin 98. Prix: (250)365-6374 ou par Fax: (250)381-4312.

175
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CHARLEVOIX, St-Irénée, fleuve. 5 c.c., skt. Sem./fin sem. (418) 877-2573.

185
CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRE ensoleillée, paisible, accès cuisine. Près métro Villa-Maria. 482-2489.

192
ON DEMANDE À LOUER

HAUT ou bas de duplex à distance de marche d'u. de M. pour début mai ou juin. 688-5278.

210
COMMERCES À VENDRE

COMMERCE D'ELECTROLYSE. Situé dans clinique médicale, comprend équip., mobilier, clientèle. URGENT! Raison maladie. Mariève. 259-7050.

251
BUREAUX À LOUER

BUREAU à louer dans centre de psychologie, avec services, Vieux-Montréal. 849-6801.

VIEUX-MONTRÉAL, vue sur fleuve et place Jacques-Cartier, ensoleillé, 2000 p.c., prestigieux, meublé, réseau informatique, photocopieur et téléphones. 1900\$. 879-1009 et 933-4583.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 450 à 1250 p.c. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

450
EMPLOIS DIVERS

40 000 \$
SALAIRE & INDEMNITÉ DE VOITURE

Le plus grand éditeur canadien indépendant d'annuaires a des ouvertures pour ventes externes dans la région d'Ottawa—Outaouais

RENDEZ-VOUS FOURNIS

Conditions requises: • une apparence soignée
• bilingue
• voiture fiable

Ceci est une position idéale pour quelqu'un avec expérience de l'industrie de service ou de détail et qui revient sur le marché du travail.

LOCATOR - the Local Pages
(613) 828-6140

LOCATOR GROUP INC.
POSTES EN RECHERCHE DE PROSPECTS

Locator est le plus grand éditeur canadien indépendant avec des bureaux à travers l'Ontario. Nous engageons du personnel pour recherche de prospects, postes permanents à temps plein.

Prérequis: • Bilinguisme
• Personnalité chaleureuse
• Aptitude à travailler en équipe
• Expérience en télémarketing un atout

Nous offrons: • Entraînement complet
• Revenus garantis avec prime d'encouragement
• Excellente opportunité pour une carrière enrichissante.

• PRIÈRE DE FAXER VOTRE C.V. AU (613) 828-1069

542
MASSOTHÉRAPIE

CHINOIS, SUÉDOIS, RUSSES
3 Cornwall, V.M.R. 738-7917

543
PSYCHOTHÉRAPIE

JACQUES BENOIT, psychologue. Dépression, anxiété, orientation sexuelle. 731-8968.

ORIENTATION PSYCHANALYTIQUE
JACQUES RIPOLE 272-4076.

546
CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

SADOU BAH, médium africain, spécialiste de tous les travaux occultes: chance, amour, réconciliation, affaires. Satisfactions garanties, résultats rapides. 342-3763.

562
PEINTRE, PEINTURE

MOBILIERS, PLANCHERS, MURS
Si votre décor murmure Créativité, originalité, luxe Consultez un maître de peinture **ESTIMATION GRATUITE** 594-6205

563
MANUFACTURIERS

DIRECTEMENT du fabricant, portes et fenêtres en aluminium. 939-3411. BCI.

COACH POUR E.F.U.
Étudiante C.A. à la recherche d'un Coach privé pour l'Examen Final Uniforme 1997.
2 fois/semaine à compter du mois de mars à Montréal. Salaire à déterminer, bon important en décembre si réussite. Sera 4e tentative en sept. Le coach retenu devra avoir beaucoup de facilité au niveau des questions globales, ma grande faiblesse. Expérience pédagogique requise. Le Devoir, Dossier 504 2050, De Bleury, 9e étage Mtl, Qc H3A 3M9

575
DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtisols, ponctuel, attentionné VINCENT, 946-9553

GILLES JODIN TRANSPORT INC.
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

695
AUTOMOBILES

BLAZER LT 1996
Tout équipé, 16.200 km, 28.800\$. Après 16h: 623-8705.

CHERCHER-VOUS une auto «haut de gamme»? Une aubaine, quoi!... Donnez-vous la peine d'écrire: C.P. 83, succ. Beaubien, Mtl, H2S 3C8. FAX: 879-0713.

GRAND AM, rouge, 89, bonne condition, mags. 2.900\$ négociable. 356-0573.

DÉCÈS

BIOT, BRUNO
À Québec, le 26 février 1997, est décédé Bruno Biot, pianiste et professeur à l'École de musique de l'Université Laval, époux adoré de Nathalie Magnan.

La famille recevra les condoléances à la Cathédrale de la Sainte-Trinité, 31, rue Desjardins, Québec, le vendredi 7 mars de 15 heures à 16 heures. Le service religieux sera célébré le même jour à 16 heures en la Cathédrale de la Sainte-Trinité.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, deux petits complices Alexis et Myriam, toute la tribu Magnan qu'il est venu enrichir de son humanité, de sa musique et de son humour; ses frères et sœurs de France: feu François, Dominique, Marie-Jeanne, Anne-Marie, feu Bernadette, Jean-Claude, Jean-Pierre, Michel, Christian, Joseph, Jacqueline et leurs familles; de nombreux amis, collègues et élèves.

Veillez compenser l'envoi de fleurs par des dons: À la Société canadienne du cancer, 489, René-Lévesque Ouest, Québec (Québec) G1S 1S2, 683-8666

Pour renseignements: Tél. 688-2411 Fax. 688-2414

DÉCÈS

LAFORTUNE, FRANÇOIS
À Québec, le 1er mars, très subitement, est décédé à l'âge de 75 ans François Lafortune, ancien conservateur de la bibliothèque du Musée du Québec, photographe «Où la lumière chante».

Il était le fils de feu Napoléon Lafortune et feu Ernestine Marchand de Montréal. Il laisse dans le deuil son épouse Suzanne Caron, ses deux filles Marie-Josée et Sophie (Patrice LaForte) et son petit-fils adoré Adrien; de même que son frère le Père Ambroise, ses sœurs Madeleine, Cécile, Marie-Paule (Robert Bonnaventure), son beau-frère Claude Caron (Pierrette Roy), sa belle-sœur Lucille (feu Bernard); ses neveux et nièces: Henri, Louise, Michel, Pierre, François, Marie et Anne.

Les funérailles auront lieu en l'Eglise St-Dominique, 175, Grande Allée Ouest, samedi le 8 mars à 11 heures, et l'inhumation se fera au cimetière Belmont. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation Centraide Québec, C.P. 7693, Charlesbourg (Québec) G1G 9Z9.

Pour renseignements: Tél. 688-2411 Fax. 688-2414

100
VISITES LIBRES

NDG
4579-81 OXFORD. Duplex ou co-propriété. Double occupation juillet. Dimanche 13h à 15h. 484-3335.

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL VIEUX. Grand bungalow brique, garage, 4 c.c. au rez-de-cha., 3 s.bains, foyer, équipé A à Z. 159.500\$. 674-3666.

ST-LAMBERT. Maison de ville 93, foyer, terrain clôture, 150.000\$. Visite libre tous les dimanches 14h à 15h. 466-0954

ST-LAMBERT. Superbe cottage rénové, 4 ch. foyer, très éclairé, 257.000\$. 672-2520 ou 923-1790. (après 18h.).

V.M.R., cottage semi-détaché, 3 c.c., foyer, garage. Bien situé. Libre. Pas d'agent. 342-9067.

103
CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

ANJOU, grand 4 1/

LE DEVOIR

CULTURE

N.B.
Fanny, Angèle, la comtesse...
et les autres
Angèle Dubeau
- La Pietà
Radio-Concert
vendredi à 20 h

CINÉMA

Parisien paralysé

Non, il n'est pas près de se régler, le conflit syndical au cinéma Parisien. Et les cinéphiles qui fréquentaient les sept écrans réunis sur la rue Sainte-Catherine devront prendre leur mal en patience.

Odile Tremblay
Le Devoir

Lundi dernier, les deux parties en présence se sont rencontrées pour une énième fois avant de s'en retourner gros Jean comme devant. Les représentants patronaux et syndicaux avouaient hier que, pour l'heure, la discussion est au point mort et que rien ne va plus. Rappelons qu'entre les 60 employés syndiqués et la direction de Famous Players, le torchon brûle depuis le mois d'août sur des questions de plancher d'embauche, d'ancienneté, de congés et de salaires. Rien n'avance. Charles Gagnon, le président du syndicat des employés en grève, déclarait hier que les offres de la partie patronale avaient été jugées irrecevables. «Famous veut calculer l'ancienneté sur le nombre d'heures de travail et non sur les années d'embauche. Ça n'a pas de bon sens», tonne-t-il. Il se révolte aussi du fait que Famous demande aux employés d'être disponibles 48 heures par semaine pour une possibilité d'embauche de 15 heures. «Quant au salaire, ils veulent le faire passer de 6,75 \$ à 6,85 \$. Dix sous de l'heure!», Propositions rejetées, donc. Et du côté du syndicat, on déclare pouvoir tenir le coup longtemps, à la faveur du fonds de grève qui permet à tout le monde de vivre. Le syndicat est affilié à la CSN. Armons-nous de patience.

En attendant, Famous perd de l'argent, le gros distributeur CFP a divorcé d'avec Famous pour s'acquiescer avec Cinéplex Odeon et les films d'auteur se cherchent des écrans dans tout Montréal. John Xenos, le directeur exécutif de Famous Players, avouait laconiquement: «Ça n'évolue pas beaucoup». Il dit ne pas perdre espoir, précise ne pas vouloir (ni pouvoir) faire affaire avec des briseurs de grève pour rouvrir le Parisien malgré le conflit et met les effets pervers de cette fermeture sur le dos du syndicat: «Ils ont créé les problèmes. Nous sommes obligés de vivre avec ça.» Une autre rencontre patronale-syndicale est prévue le 25 mars. Mais au rythme où va la discussion...

Famous Players n'a pourtant pas d'ennuis d'argent. La chaîne de salles projette d'ici quelques années de construire au coût de 73 millions de nouveaux complexes de salles regroupant 136 écrans à travers le Canada.

Ponette à l'étroit au Parallèle

On l'a dit: le fait que le Parisien soit fermé crée une cohue sur les écrans de cinéma. Tellement que des films d'auteur qui auraient gagné le circuit Cinéplex ou Famous Players aboutissent souvent au Parallèle. C'est ce qui arrive justement à Ponette de Jacques Doillon, unanimement loué par la critique. Or des centaines de spectateurs qui s'y sont rués en fin de semaine ont été refoulés à l'entrée. Le

Parallèle compte 83 sièges. Alors... désolé, revenez la prochaine fois. Sauf que la première fin de semaine est toujours capitale pour un film. C'est à ce moment-là que le public, dans la foulée des critiques — si elles sont positives —, se presse au portillon. Manne précieuse qui échappe aux distributeurs si la moitié des spectateurs sont renvoyés chez eux.

Marcel Paradis, de France Film, précise avoir voulu programmer le film d'abord dans le circuit Cinéplex Odeon, mais devant l'achalandage des écrans de Montréal, il a opté pour le Parallèle. Bon, cette salle a ses bons côtés: elle assure au film une durée de projection. Ponette restera au Parallèle jusqu'au 10 avril. Ailleurs, le film de Doillon aurait pu être tassé par une autre production très rapidement. De plus, France Film rêve pour Ponette de l'effet Anna 6-18, ce film de Mikhailov qui, programmé il y a deux ans au Parallèle, à la faveur du bouche à oreille, fit salle comble pendant quatre mois et demi. Le distributeur affirme que malgré l'aspect frustrant de la chose — entendez ne pas trouver de place quand vous allez au cinéma —, il n'y a rien de tel pour un film que de jouer complet et de refuser du monde. «C'est la meilleure publicité qui soit.»

En attendant, le film perd quand même des spectateurs. Tout de même, le Parallèle rajoute des représentations à Ponette. Sur semaine à 21h40 et la fin de semaine à 15h15.

Le fait que le Parallèle programme par les temps qui courent, because la crise, de plus en plus de films qui passeraient ailleurs modifie sa programmation. Cinéma Libre, par exemple, qui avait l'habitude de distribuer des courts, des moyens et des longs métrages québécois dans la salle du boulevard Saint-Laurent, ne se sent plus concurrentiel avec les gros canons qui passent au Parallèle et, pour les films difficiles à vendre, se tourne vers le cinéma de l'ONF. Si la production a des chances de rencontrer un plus large auditoire, Cinéma Libre courtise plutôt le réseau Cinéplex, comme pour le film de Louise Carré, Mon cœur est témoin, qui tentera sa chance en avril dans le circuit commercial.

Cette crise des salles a en fait modifié tout l'échiquier de la distribution. Les films européens porteurs sont refoulés au Parallèle, les petites œuvres québécoises habituées du Parallèle se voient expédiées au cinéma de l'ONF. Mais certains ne sentent nullement les effets de cette crise: j'ai nommé les productions américaines qui, elles, conservent leurs premières places...

DANSE

Des GBC à Carbone 14

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Cette fois, c'est vrai. Louis Robitaille fait le grand saut et quitte les Grands Ballets canadiens pour plonger à temps plein en danse actuelle et dans l'univers de Carbone 14.

Après huit ans au GBC, dont plusieurs à titre de premier danseur, Louis Robitaille, maintenant âgé de 40 ans, a décidé de rompre définitivement les liens. «Depuis trois ou quatre ans déjà, j'avais une démarche parallèle. Aux GBC, j'avais fait le tour du jardin.» Son association avec les GBC l'a longtemps bien servi, et réciproquement: avec Anick Bissonnette, sa compagne sur scène et dans la vie, il a fait les belles heures de la compagnie au cours de la dernière décennie. Le titre de «danseur invité permanent» qui

était le sien lors de la création aux GBC d'Étude d'Édouard Lock aura finalement été très... temporaire. «Déjà, en novembre, ma décision était prise. En feuilletant les programmes des prochaines années, je n'ai pas senti aux GBC ce vent de changement dont j'avais besoin pour me stimuler.»

Pareille transition, pour tout danseur, ne se fait pas sans heurts. Louis Robitaille admet d'emblée avoir connu une période plutôt difficile, faite de questionnement. «La crise de mes quarante ans, quoi!»

Jamais n'a-t-il été tenté de chorégrapier, ne se sentant pas de véritable talent en ce sens. Le mouvement pour le mouvement ne l'intéressait plus. Attiré depuis quelques années par le mariage entre le théâtre et la danse, il faisait appel en novembre dernier à la chorégraphe française Myriam Naisy qui signait Soleil noir, une adaptation de la pièce Huis clos, premier spectacle de la compagnie Danse-Théâtre fondée par le couple Robitaille-Bissonnette.

Les Grands Ballets canadiens, qui célèbrent cette année leurs quarante ans, ont souligné, par voie de communiqué, le départ de Louis Robitaille, premier danseur de 1990 à 1996. Le directeur artistique Lawrence Rhodes l'a remercié et lui a souhaité la meilleure des chances avec Carbone 14, tout en soulignant la latitude que lui a donnée les Grands Ballets canadiens dans la réorientation de sa carrière.

Louis Robitaille, nommé Officier de l'Ordre du Canada et de l'Ordre national du Québec, pourra être vu pour la première fois avec Carbone 14 à Toronto en avril, mais il faudra attendre un an avant de le voir à Montréal avec la troupe de Gilles Maheu.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
Luc Robitaille

Les deux pieds dans le même chausson

Danses en saison vacille et le Festival international de nouvelle danse traîne la patte

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Deux événements majeurs en danse contemporaine sont menacés par des problèmes de financement.

À moins d'obtenir très rapidement environ 350 000 \$ de subventions publiques, l'événement Danses en saison, lancé l'an dernier, ne pourra pas avoir lieu l'an prochain.

De plus, le Festival international de nouvelle danse (FIND) est la recherche de 375 000 \$ pour boucler le budget de son édition 1997, prévue à Montréal, du 30 septembre au 12 octobre prochain.

«Les problèmes sont très sérieux d'un côté comme de l'autre», juge Chantal Pontbriand, présidente-directrice du FIND et cofondatrice de la compagnie Créations Diffusion Danse inc., qui gère Danses en saison. «Mais pour [cet événement], c'est vraiment trop tard [...] pour pouvoir renverser la vapeur.»

Danses en saison est un programme de diffusion et de promotion de la danse qui vise à développer et fidéliser le grand public amateur de cet art. Trois compagnies canadiennes (Marie Chouinard, la Fondation Jean-Pierre Perreault et La La La Human Steps) et deux étrangères (Maguy Marin, de France, et Ultima Vez, de Belgique) vont chacune donner une série de deux représentations à la Place des Arts au cours de la première année du programme lancé le 28 mars 1996. Eironos, la dernière création du chorégraphe J.-P. Perreault, y sera présentée les 10 et 11 avril prochains. Environ 1000 abonnements ont été vendus pour ces spectacles.

Mme Pontbriand explique que cette première saison a été préparée avec un budget diminué de moitié (200 000 \$) par rapport aux prévisions initiales. Elle a tout de même bénéficié de subventions de «démarrage» (150 000 \$ par année pendant deux ans) du Conseil régional de développement de l'île de Montréal. Cette aide est non renouvelable. Et comme la nouvelle politique de la diffusion vient à peine d'être adoptée par Québec, il est trop tôt pour pouvoir bénéficier de cette source de financement. De son côté, l'Office des tournées du Conseil des arts du Canada (CAC) a octroyé pour cette saison 25 000 des 75 000 \$ réclamés. Le ministère du Patrimoine n'a pas appuyé le projet.

Une situation invivable

Pour poursuivre ses activités en 1997-98, Danses en saison a donc demandé, il y a deux semaines, une subvention spéciale de 350 000 \$ au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Le Conseil a plutôt offert 150 000 \$. Comme il est impossible de réaliser un programme de tournées avec ce montant, Danses en saison propose maintenant que le CALQ fournisse tout de

même des subventions pour assurer la survie de la compagnie Créations Diffusion Danse inc. et la préparation d'activités en 1998-99.

Cela étant, pourquoi ne pas produire une saison de moindre importance, avec l'argent disponible, d'autant plus que la compagnie en a réalisé une première avec 200 000 \$? «Mais dès la première saison, on escomptait avoir plus, et les sommes reçues n'étaient pas suffisantes», répond alors Mme Pontbriand en précisant que, dans sa proposition au CALQ, l'enveloppe diminuée de cette année se combinerait à une autre pour réaliser la saison 1998. «Chose certaine, à moins d'un miracle, il est trop tard pour l'an prochain, tranche-t-elle. On a dépassé la date butoir de février.»

Les problèmes de financement du Festival international de nouvelle danse, le plus important événement du genre au Québec, proviennent de deux sources, privées et publiques: les principaux commanditaires du FIND, Hydro-Québec (100 000 \$) et AT&T Canada (75 000 \$), n'ont pas renouvelé leur appui cette année; il manque en plus 200 000 \$ de subventions gouvernementales pour boucler le budget de l'édition 1997.

«Les budgets du Festival sont en décroissance alors que la danse se trouve en pleine expansion», résume Chantal Pontbriand, preuves à l'appui. En 1995, les budgets de l'événement bisannuel oscillaient autour de deux millions; ils chuteront cette année à 1,5 million. Les subventions globales ont également diminué, passant de trois quarts de million, en 1991, à environ 600 000 \$ pour la prochaine édition.

Au fédéral, le CAC ne participe plus au financement de l'événement, tandis que le ministère du Patrimoine a réduit sa propre contribution de 275 000 \$ (1995) à environ 210 000 \$ (1997). Québec, par contre, a augmenté son enveloppe à 220 000 \$ par année.

«La danse est moins subventionnée que d'autres disciplines, comme le théâtre, explique la présidente-directrice. C'est une discipline jeune, qui a pris son essor dans les années 80, notamment grâce au Festival. Les chorégraphes utilisent aussi des moyens beaucoup plus importants qu'avant et leurs productions ressemblent parfois à de l'opéra. Dans ce contexte, l'argent manque cruellement.»

Au cours des prochaines semaines, Mme Pontbriand va donc tenter de convaincre ses commanditaires privés et publics. «Mais si on ne reçoit pas les fonds, notre déficit va gonfler énormément et l'événement ne pourra plus survivre.» Le FIND a un déficit accumulé de 141 000 \$. A deux reprises, par le passé, l'organisme s'est retrouvé dans le rouge pour plus de 300 000 \$. «C'est une situation invivable: les créanciers sont de moins en moins patients.»

danses en saison
Festival international de Nouvelle danse
MONTREAL

TÉLÉVISION



Raymond Bouchard, Hugo Dubé et Guy Nadon

Eaux troubles

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La téléserie Les Bâtisseurs d'eau, qui débute ce soir, à 21h, à Radio-Canada, est une mauvaise série que les excellents comédiens qui composent la distribution ne parviennent pas à sauver du naufrage.

Elle raconte le développement de l'hydroélectricité et la mise sur pied d'Hydro-Québec, avec la modernisation du Québec pour thème, et l'exploitation de la fibre «on va se sortir, on est capables» comme sous-thème.

Le téléspectateur est bien rompu à ce genre télévisuel qui lui procure le furtif plaisir de s'identifier au petit Québécois francophone qui s'impose dans la modernisation de l'électricité au Québec et qui en impose aux patrons anglophones d'Hydro à ses débuts.

Les ficelles sont tellement grosses, l'aspect didactique tellement simpliste que le téléspectateur a l'impression que les répliques sont inscrites sur d'énormes pancartes avec, en haut, le mot «message» qui clignote.

Des exemples? Le fils du maître dynamiteur, qui poursuit des études d'ingénieur tout en travaillant sur les chantiers de la Shawinigan Water & Power, réplique à son père qui se méfie des idées de grandeur des petits fonctionnaires d'Hydro: «Duplessis a dit que nos ressources sont à nous et que c'est à nous de les développer.»

Plus tard, embauché par Hydro, il expliquera ses projets révolutionnaires de transmission d'énergie: «Il n'y a pas de raison pour qu'on ne soit pas les premiers au monde, pour une fois.»

Le producteur, Claude Héroux, n'a pas voulu porter le poids du documentaire et sa série de six heures est donc une fiction, avec l'histoire pour contexte.

L'histoire d'Hydro-Québec nous est donc donnée à travers des personnages fictifs qui assurent la charge émotive. Malheureusement, les mêmes clichés, le même manque de subtilité régnent entre les individus aux prises avec les hauts et les bas de la vie. Tout est dit, tout est maché, tout est prévu. Domage.

MUSIQUE en tête

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS MUSICAUX À VENIR

MARS

6

LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC
Walter Boudreau, directeur artistique, présente
LES KLAVIERSTÜCKE
L'intégrale des œuvres pour piano de Karlheinz Stockhausen
Une coproduction de la chaîne culturelle FM de Radio-Canada et de la SMCQ
Un concert en trois parties avec sept pianistes virtuoses: Louise-Andrée Baril, Louise Bessette, Marc Couroux, Jacques Drouin, Marc-André Hamelin, Louis-Philippe Pelletier et Massimiliano Viel
Le jeudi à compter de 18 h, Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau
Billets: 23 \$/16 \$ Billetterie: 987-6919 Rens.: 843-9305 (SMCQ)

6

SÉRIE CBC/Mc GILL
CATHERINE ROBBIN, mezzo-soprano
MICHAEL McMAHON, piano
avec la participation de **DOUGLAS McNABNEY, alto**
œuvres de Schubert et Brahms
19 h 30, Salle Pollack, 555, rue Sherbrooke Ouest (métro McGill)
12 \$ / 8 \$ (étudiants et aînés)
398-4547 ou 398-5145

10

ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL
Chef: **BORIS BROTT**
MARILYN HORNE mezzo-soprano
Une des plus grandes interprètes
Œuvres de Vivaldi et Haendel
20h, Salle Wilfrid-Pelletier Billets: 18 \$, 25 \$ (étudiants: 15 \$)
Place des Arts 842-2112 Admission: 790-1245

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE
EN COLLABORATION AVEC **LE DEVOIR**